

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 16 mai 2021 / 4 Chaoual 1442 - N° 2777 - 8^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières
Fajr : 03h57 Dohr : 12h44
Asr : 16h34 Maghreb : 19h49 Isha : 21h26

Iftar : 19h46
Imsak : 03h52

MÉTÉO

Alger	: 28°	17°
Oran	: 33°	17°
Annaba	: 35°	16°
Béjaïa	: 30°	16°
Tamanrasset	: 39°	23°

www.dknews-dz.com

PRÉSIDENT
Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

P. 24

PARLEMENT ARABE
Le Conseil de la Nation prend part à une réunion urgente sur les agressions israéliennes à Al Aqsa

P. 24

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN
Un dispositif juridique pour assurer le déroulement normal du scrutin

P. 3

ACTIVITÉ DE CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILE

Les nouvelles conditions d'exercice entrent en vigueur

Le décret exécutif portant les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été publié au Journal officiel (JO) n° 34, rendant effective, entre autres, l'obligation de limiter la cylindrée du moteur des véhicules importés à 1,6 litres et l'affectation d'un quota de 15% aux véhicules électriques. Il s'agit du décret exécutif n° 21-175, signé le 3 mai 2021 par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, et qui modifie et complète certaines dispositions du décret exécutif n° 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

P. 6

Dknews-APS



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Une hausse de près de 59% durant le premier trimestre 2021

P. 4

FABRICATION DE TABACS
Les investisseurs nationaux plus obligés de s'associer à des étrangers

P. 6

FÊTE - TRADITIONS

"Bouhwasso", une tradition séculaire pour enfants, à l'aube de l'Aïd

P. 8

SANTÉ

MARCHE RAPIDE
Quels bienfaits pour la santé et pour la ligne ?

P.p 12-13

F ⚽ ⚽ T BALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - QUART DE FINALE "ALLER"

MCA - WAC (1-1)

Le Mouloudia d'Alger se fait peur "at home"

P. 21



PHONOTHÈQUE ET BIBLIOTHÈQUE DU CNRPAH

Une mémoire archivistique au service du patrimoine

P. 17

INNONDATIONS À M'SILA

Découverte d'un cadavre, probablement celui de la dernière victime

P. 2

CANADA - MUSULMANS Trudeau vante les valeurs d'entraide islamique "en ces temps difficiles"



Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a mis en avant, mercredi, les valeurs d'entraide et de générosité qui sont au cœur de l'Islam ainsi que les "nombreuses contributions de la communauté musulmane du Canada".

Dans un message de vœux à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, M. Trudeau a souligné qu'"en ces temps difficiles, la communauté musulmane a mis en pratique les valeurs de gratitude, de compassion et de générosité en appuyant des organismes de bienfaisance, en aidant des aînés en isolement et en livrant des repas aux gens dans le besoin".

Il a invité tous les Canadiens à prendre le temps de reconnaître les contributions que les communautés musulmanes du Canada "ont apportées et continuent d'apporter à notre pays".

EL TARF Découverte du cadavre d'un enfant à Ain Kerma



Le cadavre d'un enfant de 12 ans a été découvert par un berger dans la localité de Sanhadja, dépendant de la commune frontalière de Ain Kerma dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, mercredi, auprès des services du groupement de la Gendarmerie Nationale (GN).

Selon la même source, la victime, Djamel. Z a été découvert mardi après-midi par un berger de la région qui a aussitôt alerté les services de la gendarmerie sur la présence d'un corps sans vie d'un enfant, gisant sur le sol, et présentant des blessures à la tête. Les services de la Gendarmerie Nationale d'El Tarf se sont rendus sur le lieu du crime où ils ont découvert le cadavre, vêtu d'un ensemble de sport de couleur rouge et des souliers noirs.

Un bâton en fer a été découvert à côté du corps de la victime qui a été acheminé vers la morgue pour l'autopsie d'usage, a-t-on noté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie Nationale d'El Tarf afin de déterminer les circonstances exactes de cette affaire.

MOSTAGANEM

Le cadavre d'une deuxième personne noyée repêché à la plage des Sablettes

Les unités de la Protection Civile ont repêché vendredi soir le corps sans vie d'une deuxième personne noyée à la plage des Sablettes sur la côte ouest de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de la communication de la direction de wilaya de la Protection civile.

Le corps du défunt, âgé de 19 ans et originaire de la wilaya de Mascara, a été transféré à la morgue de l'hôpital Ernesto Che Guevara», ajoute le même communiqué.

CONSTANTINE Près de 2.000 familles nécessiteuses bénéficient de la zakat El Fitr



Quelque 2.000 familles nécessiteuses, réparties sur les douze (12) communes de la wilaya de Constantine, ont bénéficié de la zakat de Aïd El Fitr 2021, a-t-on appris samedi auprès du directeur des affaires religieuses et des wakfs. L'opération de collecte dans le cadre du fonds de Zakat El Fitr de cette année a été marquée dans la wilaya de Constantine par la collecte de près 8 millions DA qui ont été distribués en faveur des familles démunies, a précisé à l'APS le responsable local du secteur Belkheir Boudraâ.

Dans la wilaya de Constantine, pas moins de 51 millions DA, ont été collectés au titre de la 18^e campagne de la zakat de la saison (2019-2020), a ajouté M. Boudraâ, faisant savoir que cette campagne a été menée à travers 180 mosquées, réparties sur tout le territoire de la wilaya.

Plus de 3.700 familles nécessiteuses relevant notamment des zones d'ombre ont bénéficié dans le cadre de ce fonds au titre de la saison 2018-2019 marquée par la collecte de 61 millions DA, selon les statistiques établies par les services de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs.

COVID-19 EN AFRIQUE Le nombre de cas confirmés dépasse les 4,66 millions (CDC)



Le nombre de cas confirmés de Covid-19 sur le continent africain est monté à 4.660.304 jeudi, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). D'après l'agence sanitaire de l'Union africaine (UA), citée par des médias, le bilan de la pandémie sur le continent s'élève à 125.404 décès tandis que 4.219.117 personnes qui avaient contracté la Covid-19 se sont rétablies à ce jour.

Les pays les plus gravement touchés d'Afrique en nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Éthiopie et l'Égypte. Par ailleurs, l'Afrique australe demeure la région la plus frappée par la pandémie en nombre de cas confirmés, suivie par l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique centrale reste la région la moins touchée à cet égard, selon la même source.

AÏD EL-FITR Le ministère du Commerce salue le respect par les commerçants du programme de permanence



Le ministère du Commerce a salué, jeudi dans un communiqué, le respect "total" par l'ensemble des commerçants et des opérateurs économiques du programme de permanence au premier jour de l'Aïd el-Fitr.

"Le ministère du commerce salue le suivi total par l'ensemble des commerçants et opérateurs économiques du programme de permanence au premier jour de l'Aïd el-Fitr", lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Le ministère a salué également "le nombre important des commerçants non concernés par le programme de permanence ayant ouvert leurs locaux afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de leurs marchandises à travers le territoire national".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 41 décès et 1274 blessés en une semaine



Quarante et une (41) personnes sont décédées et 1274 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 2 au 08 mai, indique jeudi un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

"Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Djelfa avec 6 personnes décédées et 37 autres blessées suite à 27 accidents de la route", précise la même source.

Deux morts et cinq blessés graves dans un carambolage près de Médéa

Deux personnes sont mortes et cinq autres grièvement blessées à la suite d'un carambolage impliquant trois véhicules, qui s'est produit vendredi soir sur un tronçon de l'autoroute nord-sud traversant la commune de Médéa, indique la protection civile.

L'accident s'est produit vers 21 heures au lieu-dit "village Sheikh Benaïssa", à l'entrée nord-est de la ville de Médéa, a précisé la même source, selon laquelle une personne est morte sur le coup, alors qu'un autre passager, qui était à bord de l'un des trois véhicules qui se sont télescopés, est décédé lors de son évacuation vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de la même ville.

Cinq autres personnes ont été grièvement blessées lors de ce carambolage et évacuées vers le même établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on signalé.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Un dispositif juridique pour assurer le déroulement normal du scrutin

Un dispositif juridique a été mis en place pour lutter contre toute infraction visant à perturber le déroulement normal du scrutin à l'occasion des législatives du 12 juin prochain et pour garantir "l'exercice libre du droit électoral par les citoyens", prévoyant des peines de quelque mois jusqu'à 20 ans de réclusion, notamment pour les actes de destruction ou d'enlèvement des urnes.

Concernant ces deux infractions, notamment la destruction de l'urne à l'occasion d'un scrutin et l'enlèvement de l'urne contenant les suffrages émis et non encore dépouillés, ces actes sont passibles de l'emprisonnement de cinq (5) ans à dix (10) ans et d'une amende de 100.000 DA à 500.000 DA, selon les articles 297 et 298 de la loi organique portant régime électoral.

Les deux articles prévoient que, dans le cas où ces deux infractions ont été commises par un groupe de personnes et avec violence, la peine sera doublée et va de dix (10) ans à vingt (20) ans de réclusion, assortie d'une amende de 500.000 DA à 2.500.000 DA.

L'article 299 de la même loi stipule que les membres du bureau de vote ou agent de l'autorité requis à la garde des bulletins dépouillés, qui seraient rendus coupables d'atteinte au déroulement du scrutin, encourent une peine de 5 à 10 ans de prison.

La loi organique portant régime électoral prévoit aussi, dans son article 300, des sanctions contre toute tentative d'influencer le vote d'un ou de plusieurs électeurs, "par dons ou promesses de dons en argent ou en nature, par des promesses de faveur d'emplois publics ou privés ou d'autres avantages particuliers".

L'article 302 précise que "quiconque, par menace contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer

à un dommage sa personne, sa famille ou ses biens, l'aura déterminé ou aura tenté d'influencer son vote, est puni d'une peine d'emprisonnement de trois (3) mois à une année et d'une amende de 3.000 DA à 30.000 DA", ajoutant que la peine est portée au double lorsque ces menaces sont accompagnées de violences ou de voie de fait.

Toute personne ayant financé ou bénéficié d'un financement en violation des dispositions de la présente loi est punie de un (1) à cinq (5) ans de prison, comme le stipule l'article 288, ainsi que l'utilisation des biens ou moyens de l'administration ou des biens publics au profit d'un parti politique, d'un candidat ou liste de candidats qui est puni de une peine allant jusqu'à six (6) ans de prison.

La même loi prévoit également des sanctions pénales dans ses articles 276 et 277, allant jusqu'à trois (3) ans de prison contre tout personne s'opposant, entravant ou s'abstenant "volontairement à exécuter les décisions de l'Autorité indépendante", ajoutant que tout outrage à l'égard des membres de l'ANIE est passible des sanctions prévues à l'article 144 du code pénal.

Ainsi, selon les dispositions de la nouvelle loi électorale, si les infractions contenues dans articles 287, 291, 293, 295 et 297 sont commises par les candidats aux élections, la peine est doublée. Quant



aux députés, membres du Conseil de la Nation, des élus aux assemblées locales (APC, APW), ils perdent leurs sièges en cas de condamnation pour les actes prévus dans les dispositions de la loi organique portant régime électoral.

L'article 310 souligne que "toute condamnation prononcée par l'instance judiciaire compétente, en application de la présente loi organique, ne peut, en aucun cas, avoir pour effet l'annulation d'une élection régulièrement validée par les instances compétentes, sauf lorsque la décision de justice comporte une incidence directe sur les résultats de l'élection ou que la condamnation intervient en application des dispositions de l'article 297 de la présente loi organique".

L'inscription sur plus d'une liste électorale sous de faux noms ou de fausse qualité, ou dissimulant une incapacité prévue par la loi est punie d'emprisonnement de

trois (3) mois à trois (3) ans, tout comme la délivrance ou la production frauduleuse d'un certificat d'inscription ou de radiation des listes électorales, même une tentative, est sanctionnée d'une peine allant de six (6) mois à trois (3) ans. Toute personne qui aura entravé les opérations de mise à jour des listes électorales, détruit, dissimulé, détourné ou falsifié des listes électorales ou des cartes d'électeurs, est puni de la peine prévue à l'article 279 de la présente loi organique, soit de six (6) mois à trois (3) ans. "Lorsque l'infraction est commise par des agents chargés des opérations électorales, la peine est portée au double", stipule l'article 280.

La même loi prévoit également, dans l'article 281, une peine d'emprisonnement d'une (1) année à trois (3) années contre toute personne qui "remet une copie du fichier national des électeurs ou liste électorale communale ou liste

électorale de représentation diplomatique ou consulaire à l'étranger ou une partie d'elle à toute personne ou tout organe non cités à l'article 70 de la présente loi organique". Toute personne qui "aura fait inscrire ou tenté de faire inscrire ou rayer indûment une personne d'une liste électorale au moyen de déclarations frauduleuses ou de faux certificats, est puni d'un emprisonnement de trois (3) mois à trois (3) ans", selon l'article 282 qui ajoute que "le coupable du délit précité peut, en outre, être privé de l'exercice de ses droits civiques pendant deux (2) ans, au moins, et cinq (5) ans, au plus".

Pour ce qui est des candidats n'ayant pas présenté de compte de campagne ou dont le compte a été rejeté par la commission du financement de la campagne électorale, la loi électorale prévoit, dans son article 311, une interdiction du droit de vote et d'être éligible pendant cinq (5) ans, au plus, assortie d'une amende de 400.000 DA à 800.000 DA. Pour rappel, le dispositif législatif encadrant l'opération électorale a été présenté, le 5 mai dernier lors du Conseil des ministres, par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, prévoyant notamment les dispositions relatives aux infractions électorales et les sanctions prévues dans la nouvelle loi organique relative au régime électoral.

M. Charfi rencontre les représentants des listes indépendantes

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a rencontré mercredi les représentants des listes électorales indépendantes dans le cadre des préparatifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 12 juin prochain. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion à huis clos tenue au siège de l'ANIE, M. Charfi a précisé que sa rencontre avec les représentants des listes électorales indépendantes dans 9 wilayas "intervient à leur demande pour exposer leurs préoccupations et propositions relatives aux préparatifs des législatives du 12 juin prochain". Il a fait savoir que les principales préoccupations soulevées par ces représentants étaient "communes avec celles exposées par les représentants des partis politiques rencontrés dimanche dernier", précisant qu'elles portent essentiellement sur la surveillance du déroulement de l'opération électorale afin de garantir sa transparence par l'ANIE. "Les représentants des listes électorales indépendantes ont été informés des dispositions prises à cet égard", a-t-il assuré. La réunion a été l'occasion de discuter de la revendication des candidats des listes indépendantes relative à la possibilité pour le candidat de contrôler le centre et le bureau de vote

en vue de s'assurer personnellement du bon déroulement de l'opération électorale". Soulignant que "le financement de la campagne électorale, dont le lancement est prévu le 17 mai, est régi par la loi", le président de l'ANIE a rappelé, à ce propos, le décret exécutif qui en définit les modalités et qui clarifie le rôle de la Commission en charge du contrôle des comptes des campagnes. "Dès le lancement de la campagne électorale, toutes les choses seront claires et tous les moyens disponibles pour permettre à tous les candidats d'entrer en lice dans de meilleures conditions possibles, à la faveur de la réunion de tous les moyens matériels, logistiques et organisationnels nécessaires pour une campagne moderne aux normes démocratiques", a-t-il affirmé. Par ailleurs, le président de l'ANIE a estimé que "les listes présentées témoignent de la prise conscience de tout un chacun de la nécessité du changement, qui ne saurait être opéré sans de nouvelles idées", affirmant que "cela est perceptible à travers le niveau des candidats aux prochaines échéances". Sur un autre registre, M. Charfi a fait état de la mise en place, avec le lancement de la campagne électorale, d'un dispositif sanitaire mobilisant 58 médecins à travers le territoire national dans le cadre

d'une cellule de gestion accompagnant l'ANIE dans l'organisation du processus électoral, notamment en ce qui concerne le respect du protocole sanitaire de prévention contre le Coronavirus. Toutes les dispositions garantissant la probité et la transparence de la campagnes électorales et du vote, d'une part et le respect des mesures de prévention contre le Coronavirus, d'autre part "ont été prises et bien ficelées", a-t-il assuré. En réponse à une question sur les recours relatifs au rejet de certaines listes, il a rappelé qu'il était tenu d'appliquer la loi et que le Tribunal administratif et le Conseil d'Etat étaient "les seules juridictions à se prononcer sur les recours". Le président de l'ANIE avait rencontré, dimanche dernier, les représentants de 18 partis politiques, à la demande de leurs chefs pour contester l'exclusion des listes de leurs candidats dans nombre de wilayas. Le nombre de listes acceptées sans réserve pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain s'élève à 1483, dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes. Le nombre de listes ayant déposé les formulaires de candidature a atteint 2490, dont 1237 présentées au titre d'un parti politique et 1253 listes indépendantes.

SÉTIF

7 recours de listes partiellement rejetées devant le tribunal administratif (ANIE)

Le tribunal administratif de Sétif a reçu sept (7) recours introduits par des partis politiques et des indépendants dont les listes de candidatures aux législatives du 12 juin prochain ont été partiellement rejetées lors de leur examen, a-t-on appris mercredi auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE). Ces recours faits devant le tribunal administratif concernent sept (7) listes de candidatures pour les prochaines législatives partiellement rejetées pour cause de refus des dossiers de certains candidats, a indiqué à l'APS la même source.

Parmi ces recours, deux sont faits par deux listes d'indépendants rejetées définitivement pour double candidature d'un des candidats, a-t-il fait savoir. Tous les recours introduits devant le tribunal administratif ont été rejetés car considérés infondés, a-t-on souligné.

Le total des dossiers acceptés jusqu'à maintenant pour entrer en lice aux prochaines législatives est de 39 listes dont 17 partisanes et 22 d'indépendants sur un total de 60 listes ayant déposé leurs dossiers de candidatures au près de la délégation de wilaya de l'ANIE.

L'opération de réception des dossiers de candidatures s'est déroulée depuis son ouverture à sa clôture dans "d'excellentes" conditions à la faveur de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, a-t-on rappelé. Le prolongement du délai de dépôt des dossiers de candidatures a permis à plusieurs partis politiques et indépendants d'achever toutes les procédures et déposer leurs dossiers, a-t-on conclu.

ANNABA

4 listes partisanes toujours objet de rejet pour défaut du quorum règlementaire des signatures (ANIE)

La délégation de wilaya de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE) à Annaba a indiqué que quatre (4) listes de candidatures pour les élections législatives du 12 juin prochain représentant des partis politiques et des indépendants "sont toujours objet de rejet pour défaut du quorum règlementaire des signatures" et ce jusqu'à ce jour mercredi. Le délégué de wilaya de l'ANIE, Ali Brahem, a ainsi précisé à l'APS qu'à ce jour, 53 listes de candidatures aux législatives du 12 juin prochain ont été validées sur 57 listes déposées dont 33 d'indépendants et 24 partisanes. La délégation de wilaya de l'ANIE a rejeté 14 listes de candidatures dont cinq (5) partisanes et neuf (9) d'indépendants. Le rejet a porté sur 27 candidats répartis sur ces listes, a souligné le délégué de wilaya qui a déclaré que le traitement des recours introduits par les candidats refusés a permis de résoudre certaines causes de rejet dont en premier la proportion des jeunes de moins de 40 ans sur les listes de candidature. La catégorie d'âge des moins de 40 ans représente 50 % sur l'e total des candidats pour les législatives du 12 juin prochain, a fait savoir M. Brahem qui a noté que plus de la moitié des candidats des deux sexes sont des diplômés de l'université. En prévision des prochaines législatives, les préparatifs pour le lancement de la campagne électorale ont débuté au niveau de la délégation de wilaya de l'ANIE à Annaba par la fixation du temps et du lieu d'animation de cette campagne en présence des représentants des candidats.

COMMERCE

Respect total du dispositif de permanence au 2^{ème} jour de l'Aïd El Fitr (ministère)

Le deuxième jour de l'Aïd El Fitr, coïncidant avec la journée du vendredi, a été marqué par un respect total du dispositif de permanence par les commerçants et les opérateurs économiques mobilisés à cet effet, à travers l'ensemble des wilayas du pays, a indiqué samedi le ministère du Commerce dans un communiqué.

Les services du ministère du Commerce ont enregistré une reprise de l'activité par plusieurs commerçants non concernés par la permanence, les deux jours de l'Aïd notamment durant l'après-midi, relève le document. Sautant l'effort de tous les commerçants et opérateurs économiques qui ont observé le programme de permanence les deux jours de l'Aïd, le ministère rappelle l'obligatoire reprise normale de l'activité à compter de samedi 15 mai 2021. Le ministère du Commerce avait salué, jeudi dernier dans un communiqué, le respect "total" par l'ensemble des commerçants et des opérateurs



économiques du programme de permanence au premier jour de l'Aïd el-Fitr. "Le ministère du Commerce salue le suivi total par l'ensemble des commerçants et opérateurs économiques du

programme de permanence au premier jour de l'Aïd el-Fitr", lit-on dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Il a salué également "le nombre important des commerçants non

concernés par le programme de permanence ayant ouvert leurs locaux afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de leurs marchandises à travers le territoire national".

COMMERCE - EXPORTATION

Une hausse des exportations hors hydrocarbures à près de 59% durant le premier trimestre 2021 (ministère)

Les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 58,83% durant le premier trimestre 2021 en comparaison de la même période de l'année passée, a indiqué un bilan du ministère de Commerce.

D'après le bilan, la valeur des exportations a atteint 870,33 millions dollars durant le premier trimestre contre

547 millions de la même période de 2020, soit une hausse de 58,83%.

Les exportations hors hydrocarbures ont représenté 11,30% du total d'export entre janvier et mars 2021, un taux réalisé par 714 entreprises d'export.

L'exportation du ciment, précise le document, a connu une hausse de 96,19% avec un chiffre de 37,85 millions dollars, le sucre à 102 millions dollars

soit (+65,71%), les dattes à 37,11 millions dollars soit (+40,62%) et les engrais à 226,85 millions dollars (10,96%).

Les huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé ont atteint une valeur de 124 millions dollars, soit une hausse de 75%. Selon les mêmes chiffres, l'exportation des produits alimentaires était de l'ordre de 169 millions dollars, soit une hausse de 51%.

FÊTE DE L'AÏD EL FITR

Les achats en ligne boostés par la pandémie du Coronavirus

Pour la seconde année consécutive, pandémie de la Covid-19 oblige, les achats propres à l'Aïd El Fitr s'effectuent en ligne pour une proportion considérable de la population, pour des considérations de praticabilité mais surtout sanitaires et ce, à travers des applications et autres sites de plus en plus sollicités.

Il en est ainsi des vêtements pour enfants, principales dépense et préoccupation des ménages, si bien que les parents s'évertuent, plusieurs jours avant la fin du Ramadhan, à satisfaire la difficile équation du prix raisonnable et de l'article qui serait au goût des chérubins. "Nous commençons à y songer, moi et mon épouse, dès que ce mois sacré est à moitié entamé, tant les temps sont durs avec un pouvoir d'achat pas si évident", confie à l'APS Abdelkader, père de 3 enfants, et dont le salaire dépasse à peine le Salaire national minimum garanti (SNMG). Comme la grande majorité des parents, ses achats, il les fait en sillonnant les magasins de son quartier à Bab El-Oued et, parfois, au-delà pour dénicher l'article idoine, en essayant, autant que faire se peut, de respecter les mesurés préventives contre le Coronavirus: "Pas toujours évident de renouveler 5 bavettes au quotidien et d'éviter la foule, surtout le soir où elle est particulièrement dense les derniers jours du mois. Mais que voulez-vous, on a pas d'autre choix que de satisfaire les gosses à tout prix".

Parce qu'elle peut se le permettre et qu'elle ne veut "prendre aucun risque", Malika, mère de 2 enfants et cadre dans une entreprise étatique: "Depuis l'année passée, je fais la plupart de mes achats en vêtements et autres accessoires ménagers via les sites dédiés à cet effet et ce ne sont pas les applications qui manquent", se réjouit-elle, citant, entre autres, Jumia, Market Place, Hayla, Groupes d'achat et de vente, meilleurs et pires coins d'Alger, etc.

Autant d'adresses numériques qui ont pignon sur "toile" depuis quelques années mais qui ont fait galoper leurs prestations, depuis 2019, à la faveur de la pandémie ayant contraint nombre de citoyens à recourir à cette solution "si pratique", comme ils l'attestent, arguant du fait que "le coût à y consentir est bien en-deçà du bénéfice à en tirer". Car, en plus de la marge de gain à obtenir sur l'article, le fournisseur fait payer les frais de transport, variablement calculés en fonction du positionnement géographique du client. "Peu importe le coût, tant que ça reste dans les limites du raisonnable, je trouve que c'est une solution qui apporte beaucoup de confort aux citoyens, d'autant plus que le choix est de plus

en plus large s'agissant de tous types d'articles", s'accordent à dire nombre de citoyens, dont certains louent la qualité de services des prestataires sur les propres espaces consacrés à cet effet par ces derniers sur leurs pages respectives. Ce recours est si en vogue que même les propriétaires de magasins s'y sont mis, tel que constaté au niveau de la très fréquentée rue Larbi Ben M'Hidi: "Nous avons pensé à ce moyen de vente après sollicitation de certains clients et ça marche moyennement, même si le gros de nos recettes provient des achats in situ", explique l'un d'entre eux, assurant que "même après la disparition de la Covid-19", il continuera à "adopter cette formule, si nécessaire".

Les gâteaux à portée de clic...

Si certaines femmes ont pris l'habitude, par contrainte ou par simple envie, de ne pas confectionner elles-mêmes les gâteaux de l'Aïd, d'autres ont décidé de se les faire livrer directement chez elles par un simple clic. C'est que, qu'elles soient les circonstances des unes et des autres, elles ne sauraient concevoir célébrer la fin du mois de jeûne sans ces douceurs qui flattent les papilles et agrémentent les tables.

"Les foyers algériens sont si attachés à cette tradition séculaire et à la bonne habitude d'embaumer la maison d'eau de fleur d'orange et des confiseries en train de cuire. Néanmoins, des contraintes empêchent parfois certaines femmes de s'y conformer. Imaginez, en me concernant, qu'en plus des heures épuisantes de travail et du menu du f'tour à préparer une fois rentée chez moi, je sois amenée à confectionner les gâteaux de l'Aïd?", se plaint Hafidha, fonctionnaire de son état et mère de 2 enfants. Elle explique que, si les dernières années elle achetait les gâteaux des boulangeries, elle a fini par recourir aux commandes en ligne depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus, afin de "préserver sa vie et celle des siens", dit-elle, assurant que "c'est, en plus, un gain en temps et en énergie, dont elle ne veut plus se passer désormais, à condition que l'hygiène soit de mise". Et de préciser que, comme elles, les femmes travailleuses notamment sont de plus en plus nombreuses à consulter les divers sites et offres sur le net, à les comparer avant de se décider pour qui opter au final. Et la recette marche si bien que même une des animatrices de la célèbre chaîne culinaire algérienne "Samira TV" s'est lancée dans les commandes en ligne de gâteaux...

ALGÉRIE-FRANCE-JUSTICE

Le décret présidentiel portant ratification de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France publié

Le décret présidentiel du 25 avril 2021 portant ratification de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signé le 27 janvier 2019 à Alger, a été publié dans le dernier Journal officiel.

Le document stipule d'emblée que le gouvernement algérien et le gouvernement français, "désireux de rendre plus efficace la coopération en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes par la conclusion d'une convention d'extradition (...) s'engageant à se livrer réciproquement, selon les règles et sous les conditions établies par la présente convention, les personnes poursuivies ou condamnées par leurs autorités judiciaires compétentes. Aux fins de la présente convention, donnent lieu à extradition, les infractions punies par les lois des parties d'une peine privative de liberté d'au moins une année ou d'une peine d'emprisonnement plus sévère".

"Si l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine privative de liberté, la partie de la peine restant à purger doit être d'au moins six (6) mois", relève-t-on.

Il est stipulé que "l'extradition ne peut être refusée au seul motif que la demande se rapporte à une infraction que la partie requise qualifie d'infraction fiscale ou au seul motif que la législation de la partie requise n'impose pas le même type de taxes et d'impôts, ou ne contient pas le même type de réglementation en matière de taxes, d'impôts, de douane et de change que la législation de la partie requérante". Si la demande d'extradition vise plusieurs infractions distinctes punies chacune par la législation des deux parties mais dont certaines ne remplissent pas les autres conditions définies au paragraphe 1 (article 2), l'extradition peut être accordée pour ces dernières à condition qu'au minimum une des infractions pour lesquelles la personne est réclamée donne lieu à extradition.

S'agissant de l'extradition des nationaux, la convention énonce que "l'extradition n'est pas accordée si la personne réclamée a la nationalité de la partie requise", ajoutant que "la qualité de national s'apprécie à la date de commission des faits pour lesquels l'extradition est demandée". Si la partie requise n'extrade pas son ressortissant, elle devra, à la demande de la partie requérante, "soumettre l'affaire aux autorités compétentes afin que des poursuites judiciaires puissent être exercées s'il y a lieu. Dans ce cas, la partie requérante lui adressera par voie diplomatique une demande de poursuite accompagnée des dossiers et documents y afférents et instruments relatifs à l'infraction en sa possession", note le document, qui précise que "la partie requérante sera informée de la suite donnée à sa demande".

Concernant les motifs obligatoires de refus d'extradition, la convention stipule que l'extradition est refusée "si l'infraction pour laquelle elle a été demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique ou connexe à une infraction politique". Ne seront pas considérées comme infractions politiques, l'attentat à la vie, à l'intégrité physique d'un chef d'Etat ou des membres de sa famille, les infractions, notamment celles à caractère terroriste, à l'égard desquelles les parties ont l'obligation, en vertu d'un accord multilatéral, d'extraire la personne réclamée ou de porter l'affaire devant leurs autorités compétentes pour qu'elles décident de la procédure à suivre. L'extradition est également refusée si "la partie requise a de sérieux motifs de croire que la demande d'extradition a été présentée en vue de poursuivre ou de punir la personne réclamée en raison de sa race, de son sexe, de sa nationalité ou de ses opinions politiques ou que la situation de cette personne risque d'être aggravée pour l'une de ces raisons". Elle est également refusée si la personne réclamée a été définitivement jugée par les autorités compétentes de la partie requise pour les faits à raison desquels l'extradition est demandée, si l'action publique est prescrite selon la législation de l'une des parties à la date de réception de la demande d'extradition par la partie requise lorsque l'extradition est demandée aux fins de poursuite et si la peine est prescrite selon la législation de l'une des parties à la date de réception de la demande d'extradition par la partie requise lorsque l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine. L'extradition est aussi refusée si les faits à raison desquels l'extradition est demandée ont fait l'objet d'une amnistie dans la partie requise, si l'infraction pour laquelle l'extradition est demandée est exclusivement militaire et ne constitue pas une infraction de droit commun, si l'infraction à raison de laquelle l'extradition est demandée est punie de la peine de mort par la législation de la partie requérante à moins que celle-ci ne donne les assurances jugées suffisantes par la partie requise que cette peine ne sera pas requise et que si elle est prononcée, elle ne sera pas exécutée. Le décret relève, entre autres, les motifs facultatifs de refus d'extradition, les demandes d'extradition et pièces requises, les arrestations provisoires, l'extradition consentie, la ré-extradition vers un Etat tiers et les échanges d'informations.

BOUMERDES Près de 3,9 milliards de DA de factures d'électricité et de gaz impayées

Les créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz détenues auprès de ses clients ont atteint 3,897 milliards de dinars fin avril dernier dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris mercredi du directeur local de l'entreprise.

"La plus grande partie des créances, soit 2,3 milliards DA est détenue par les abonnés ordinaires, contre près de 680 millions de DA détenus par le secteur privé", a indiqué à l'APS Halim Kerbadeji. Le reste des factures impayées, soit 860 millions de DA, représente les factures impayées par les communes et divers organismes publics et administrations, tandis que près de 90 millions DA représentent différents travaux et prestations fournis par l'entreprise aux clients des secteurs privés et publics, a-t-il détaillé, par ailleurs.

M. Kerbadeji a expliqué la hausse des créances, après une baisse progressive jusqu'à fin 2019 (1,812 milliard DA), par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. "Depuis le début de la pandémie et suite à la mesure de confinement, des perturbations dans le recouvrement des



créances ont été enregistrées", a-t-il souligné.

Pour palier à cette hausse, le responsable a signalé la mobilisation de tous les moyens humains pour le recouvrement progressif des créances, "devenues une charge pour l'entreprise et qui freinent le développement de ses investissements destinés à améliorer le service offert aux clients de la wilaya", a-t-il dit.

M. Kerbadeji a fait part

des mesures de facilitations prises au profit des clients de l'entreprise, dont la mise à leur disposition d'un système d'accompagnement avec la création de bureaux-Conseil au niveau de ses agences commerciales à travers toute la wilaya. A cela s'ajoute la possibilité de règlement des factures au niveau des agences commerciales et des bureaux de poste ou, à défaut, via Internet à l'adresse électronique de

l'entreprise, tout en offrant la latitude aux clients de consulter leurs factures de consommation sur le N. 3303. A noter que la consommation de l'énergie électrique a connu une hausse de plus de 30 % ces dernières années à Boumerdes, en passant de 900 gigawatts en 2009 à 1.200 gigawatts actuellement. L'entreprise compte au niveau de la wilaya près de 290.000 clients, selon le dernier recensement.

ORAN

Incendie au centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif

Les agents de la protection civile et les travailleurs de l'entreprise du centre d'enfouissement technique s'attèlent, mercredi, à éteindre l'incendie qui s'est déclaré au niveau du casier du Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif (à l'est d'Oran) dans la nuit du lundi au mardi, a-t-on appris du directeur de l'entreprise "CET Oran", Rachid Hameneche. De grands moyens ont été mobilisés pour circonscrire cet incendie, qui s'est propagé sur une aire de 2 hectares (la moitié de la surface du casier). L'entreprise de gestion des cen-

tres d'enfouissement technique a mobilisé des dizaines de camions et d'engins, en plus des moyens humains et matériels des services de la protection civile et des services techniques de la wilaya, a-t-il indiqué.

La fumée dégagée de l'incendie s'est répandue dans les agglomérations avoisinantes, selon le même responsable, qui a affirmé que les travailleurs du CET ont travaillé deux nuits de suite pour enfouir les déchets combustibles et ont procédé mercredi matin à l'extinction des flammes. L'incendie sera maîtrisé mercredi en

fin de journée ou au plus tard jeudi matin, a-t-on indiqué. Cet incendie le plus important du genre, n'est pas le premier dans ce centre d'enfouissement technique qui a enregistré des sinistres similaires de moindre ampleur dans le passé, a-t-on rappelé, faisant savoir qu'une enquête a été ouverte par les autorités compétentes. M. Hameneche a ajouté que le CET de Hassi Bounif s'étend sur une superficie de 85 hectares, ce qui rend difficile sa clôture, surtout après la démolition de parties du mur qui l'entoure.

ORAN

Les traditionnelles photos de l'Aïd indétrônables

De nombreuses familles oranaises recourent au studio-photo pour immortaliser le souvenir d'un Aïd el Fitr célébré dans la piété, la convivialité et la joie. Les supports technologiques modernes tels que les Smartphones et les appareils numériques qui facilitent la prise des photos n'arrivent pas à détrôner le travail du photographe exécuté dans son studio.

Lors d'une virée de l'APS dans quelques studio-photo d'Oran, plusieurs clients attendaient leur tour pour prendre la pose face à la caméra afin d'immortaliser en grande élégance le souvenir de l'Aïd, partagé avec leurs enfants ou petits-enfants. Pour Mohamed, grand-père d'Aya et Ayman, rencontrés dans un studio à la cité "El Othmania", il est impératif de mémoriser tous les moments de joie et bonheur passés avec ses enfants principalement durant les fêtes religieuses.

"Je tiens à le faire avec mes petits-enfants", indique-t-il. A cet égard, Mohamed précise : "à chaque fête religieuse, en particulier l'Aïd El-Fitr, l'Aïd al-Adha et El Mawlid Nabawi, j'emmène mes petits-enfants, vêtus de leurs belles tenues, chez le photographe pour fixer sur papier ce souvenir qui restera tout le long de leur vie bien ancré dans leur mémoire".

Hassina s'est rendue, en compagnie de ses deux enfants, dans un studio à Haï Akid Lotfi pour photographier ses bambins. Elle tient à le faire chez un professionnel car, affirme-t-elle, les moyens technologiques modernes existants ne l'emballent guère. Elle préfère préserver les beaux souvenirs de cette fête "à l'ancienne".

"Je garde précieusement mes albums-photos qui retracent les moments les plus marquants de ma vie. A mon époque, les photos dé-

veloppées sur papier avaient une grande valeur morale et sentimentale", explique-t-elle. Elle a ajouté que "les vieilles photos jaunies par le temps que l'on garde précieusement résument des tranches de ma vie. Les regarder me procure une immense joie et éveillent en moi des souvenirs impérissables, sentiments que ne procurent pas les photos stockées dans la mémoire d'un téléphone portable".

Mais, on n'arrête pas le progrès..

Ces fêtes religieuses constituent des opportunités pour les propriétaires de studios photo qui voient doubler, voir tripler le volume de leur travail et de ce fait, leurs recettes. Mohamed, photographe quinquagénaire, installé au centre-ville, relève que la profession a beaucoup changé comparativement aux années précédentes. Pour lui,

ALGER

Environ 1300 affaires de criminalité traitées durant le mois de Ramadan

La police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger a traité 1295 affaires liées à la criminalité et au trafic illicite, entraînant l'arrestation de 1074 individus et la saisie de 8 Kg de drogues (cannabis), 5,7 Gr de cocaïne, 25 Gr d'héroïne et 4506 comprimés psychotropes, a indiqué ce corps constitué dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger a traité, dans des opérations distinctes, 1295 affaires liées à la criminalité générale et organisée ainsi qu'au trafic illicite, dont 1047 liées aux drogues et psychotropes, permettant l'arrestation de 1074 individus dont 77 placés en détention provisoire. Ont été traité, également, 248 affaires liées au port d'armes blanches prohibées dans lesquelles 248 individus ont été arrêtés dont 10 sont en détention provisoire. Dans un contexte similaire, les éléments de la BMPJ relevant de la Sûreté de la circonscription de Zéralda ont arrêté deux suspects, récidivistes, pour motif de possession et stockage de psychotropes à des fins commerciales et possession d'armes blanches prohibées de la 6ème catégorie sans justificatif. L'affaire supervisée par le parquet compétent, intervient suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de police à ce sujet.

Après l'élaboration d'un plan bien ficelé, ces mêmes services ont arrêté deux suspects et saisi de 2080 comprimés psychotropes destinés à la vente dans des sacs en plastique et 07 armes blanches prohibées de différents types. Dans une deuxième affaire, les éléments de la 1er sûreté urbaine relevant de la circonscription administrative de Sidi M'hamed ont traité une affaire de trafic de drogues dures par un groupe criminel organisé utilisant un moyen de transport, de vol et de possession d'ordonnances médicales vides cachetées, outre une affaire de migration clandestine et d'utilisation de faux noms. L'exploitation des informations parvenues aux services de police s'est soldée par l'arrestation de 5 individus, dont deux ressortissants étrangers (un homme et une femme) avec la saisie de 62,15g de drogues dures et des sommes d'argent, 379380 da, 200 dollars, 100 euros, 50 Naïra (monnaie du Niger) et 03 ordonnances cachetées et signées à blanc, outre les documents et les clés d'une voiture, des armes blanches prohibées et une bouteille contenant un produit hallucinogène, 02 lames à ra ser et 10 smartphones. Après parachèvement des mesures juridiques, les accusés ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut le document.

ILLIZI

Saisie de près de trois quintaux de produits impropres à la consommation

Une quantité de près de trois (3) quintaux de produits alimentaires impropres à la consommation a été saisie dans la wilaya d'Illizi, lors de contrôles menés durant le mois de ramadhan par les services de contrôle et de la répression des fraudes, a-t-on appris mercredi de la direction locale du Commerce (DC). Le bilan des activités de contrôle fait ressortir 944 interventions menées dans les différentes communes de la wilaya et s'étant soldées par la saisie de produits alimentaires et industriels périssables, l'établissement de 34 infractions de contrôle des pratiques commerciales et 31 autres liées au contrôle de la qualité et de la répression des fraudes. Les infractions sont liées au manque d'hygiène, le non-respect des mesures préventives au niveau de certains locaux et espaces com-

merciaux et l'absence du registre du commerce, et ont donné lieu à des P-V de fermeture administrative à l'encontre de cinq (5) commerces, selon la même source. Les services de contrôle et de répression des fraudes ont, en parallèle, mené des actions de sensibilisation en direction des consommateurs portant sur le respect des mesures de prévention contre le Coronavirus et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pas moins de 135 commerçants dans les wilayas d'Illizi et de Djanet ont été réquisitionnés pour assurer la permanence durant les jours de fête de l'Aïd El-Fitr. En outre, des brigades de contrôle et de répression des fraudes ont été mobilisées pour veiller à l'application rigoureuse des pratiques commerciales et du respect des mesures de prévention sanitaire.

l'intrusion des "selfies" dans le quotidien des jeunes, a bouleversé la donne. "Partir chez un photographe se limite aujourd'hui aux seules personnes âgées, accompagnant leurs petits enfants. Les jeunes nous boudent carrément", constate-t-il.

"Jadis, l'après-midi de l'Aïd était consacrée aux jeunes, venus se prendre en photos avec leurs jeunes frères, leurs amis ou leurs voisins. C'était une tradition bien ancrée chez eux. Aujourd'hui, ils préfèrent utiliser leurs téléphones portables", regrette Mohamed.

Pour lui, les jeunes constituent "une génération sans mémoire", car "les photos actuelles sont sans âme ni identité. Elles sont stockées pendant quelques temps dans la mémoire des smartphones pour être effacées sans hésitation à un moment donné pour les remplacer par d'autres", ajoute-t-il.

Mohamed estime que "les téléphones portables et les tablettes numériques ont pris le dessus. Les photos n'ont plus de place chez certains. On sollicite les professionnels pour les photos d'identité exigées dans la constitution de dossiers administratifs". De son côté, Hamid, gérant d'un studio-photo au quartier de l'USTO, à l'est d'Oran, fait savoir que "les selfies et les photos express ne racontent rien. Elles sont destinées à être consommées sur les pages des réseaux sociaux. Elles ont une existence éphémère." "Malheureusement, ces photos nuisent fortement au métier de photographe. Celui-ci se limite actuellement aux prises de photos d'identité ou celles marquant des événements précis comme les anniversaires ou les mariages", ajoute-t-il. Selon lui, il est devenu impératif pour le photographe de diversifier ses

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE Vers un encadrement juridique de l'activité d'installateur d'équipements

Un projet de décret fixant les conditions d'exercice de l'activité d'installateur de chauffe-eau solaires et de panneaux photovoltaïques est en cours de préparation au niveau du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (MTEER), a indiqué à l'APS, son secrétaire général, Mohamed Salah Bouzeriba.

Ce décret va, ainsi, réglementer l'activité d'installateur qui devra être en mesure de faire le dimensionnement des projets, l'installation et aussi la maintenance des panneaux photovoltaïques ou encore des chauffe-eau solaires, a précisé M. Bouzeriba.

Selon ce responsable, "il est nécessaire d'avoir ce texte réglementaire qui va définir les conditions d'exercice de ces activités et qui garantira la qualité des installations, ce qui permettra de protéger l'utilisateur".

A ce titre, M. Bouzeriba a souligné que le ministère n'a pas la garantie que les anciennes installations de panneaux photovoltaïques aient été réalisées par des professionnels, "sans préjuger de la qualité de ces installations", a-t-il ajouté.

Autre avantage de ce décret, une fois les conditions d'exercice de ces activités définies, il sera possible de créer des petites entreprises dans le domaine des services énergétiques et cela en collaboration avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, a expliqué M. Bouzeriba.

Il a, toutefois, mis l'accent sur la condition faite de donner à ces petites entreprises un plan de charge et leur assurer une activité pérenne du fait de leur vulnérabilité et la nécessité de les accompagner de bout en bout.

Toujours dans le cadre de la création de petites entreprises, M. Bouzeriba a évoqué leur rôle "éminemment important" dans le bon fonctionnement d'un projet de réalisation d'un mini réseau électrique photovoltaïque local au niveau de la wilaya d'Illizi dans le Sud de l'Algérie.

Ce projet pilote qui est "pour le moment, dans la phase de dimensionnement", a-t-il mentionné, devrait permettre d'alimenter 24 foyers en énergie électrique photovoltaïque.

Il sera lancé avec les autorités locales, en concertation avec l'ensemble des fabricants algériens des panneaux photovoltaïques, qui participeront au niveau des comités techniques, a-t-il ajouté.

L'objectif de ce projet est de proposer aux pouvoirs publics "une solution viable économiquement et techniquement" qui sera sécurisée par un groupe électrogène ou tout autre moyen.

Le projet pilote d'Illizi donnera par ailleurs la possibilité aux décideurs de dupliquer cette solution dans les zones isolées qui sont nombreuses et éparses et qui ne sont pas raccordées au réseau conventionnel, a-t-il indiqué.

Cette solution permettra, en outre, à l'Etat de faire des économies, vu que le raccordement de ces zones isolées au réseau conventionnel coûtera plus cher.

M. Bouzeriba a précisé, que cette solution palliative doit être "pérenne" souhaitant qu'il y ait des entreprises locales de services qui se chargeront d'entretenir et de faire fonctionner ce mini réseau, vu qu'il n'est pas évident de pouvoir le piloter à partir du Nord du pays.

ENTREPRISES - STARTUPS

La validation des avantages fiscaux des start-up et incubateurs confiée à l'établissement "Algeria Venture"

La validation des avantages fiscaux accordés aux entreprises disposant des labels "start-up" et "incubateur" est confiée à l'établissement "Algeria Venture", selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 33.

Ainsi, "la liste des équipements acquis par les entreprises disposant du label start-up ou du label incubateur, éligibles à ces avantages doit être validée par le conseil scientifique et technique installé auprès de l'établissement de promotion et gestion des structures d'appui aux start-up (Algeria Venture)", est-il indiqué dans le décret exécutif n

21-170, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad le 28 avril dernier.

Ce décret fixe les conditions et les modalités d'octroi des avantages fiscaux accordés aux entreprises disposant du label "start-up" ou du label "incubateur".

Le bénéfice de l'exonération de la TVA, est subordonné à la présentation par l'entreprise concernée aux services fiscaux territorialement compétents, de la décision d'octroi du label "start-up" ou du label "incubateur" et de la liste de ses équipements.

Les services fiscaux délivrent, au vu

INDUSTRIE AUTOMOBILE Les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires entrent en vigueur

Le décret exécutif portant les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été publié au Journal officiel (JO) n 34, rendant effective, entre autres, l'obligation de limiter la cylindrée du moteur des véhicules importés à 1,6 litres et l'affectation d'un quota de 15% aux véhicules électriques.

Il s'agit du décret exécutif n 21-175, signé le 3 mai 2021 par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, et qui modifie et complète certaines dispositions du décret exécutif n 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

Le nouveau texte dans lequel l'expression "agrément définitif" est remplacée par "agrément", indique que "le concessionnaire personne morale ne peut prétendre qu'à un seul agrément de concessionnaire lui permettant d'exercer l'activité et représenter jusqu'à deux marques pour les véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs ou trois marques pour les engins roulants neufs".

Les postulants à l'activité de concessionnaire de véhicules neufs doivent justifier d'"une copie ou de des contrat(s) de concession exclusive" les liant "au(x) concédant(s), d'une validité d'au moins cinq ans".

De plus, ils sont tenus de



disposer d'"infrastructures de stockage, de service après-vente, de la pièce de rechange ainsi que des enceintes d'exposition et de vente (titres de propriété ou titres de location) pour une durée minimale de 10 ans", précise le décret.

Au titre de son réseau de distribution, le concessionnaire "est tenu de disposer de ses propres infrastructures et/ou de recourir à des agents agréés", a ajouté le texte. En cas d'avis défavorable du comité technique et de la commission de

recours, le cas échéant, "le postulant ne peut pas déposer un autre dossier de demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs qu'après six mois, à compter de la date de notification de l'avis défavorable", a été souligné dans le JO. Les concessionnaires "doivent veiller, dans leur gamme de véhicules de tourisme, à la promotion de véhicules électriques" en étant "tenus d'honorer toute commande exprimée de véhicules électriques à hau-

teur de 15% du total de véhicules de tourisme commercialisés", est-il stipulé dans le décret.

Aussi, seuls les véhicules de tourisme "dont la cylindrée est égale ou inférieure à 1600 cm³ équivalent à 1,6 litre" sont "autorisés à l'importation" par les concessionnaires de véhicules neufs, a-t-il été indiqué dans le décret.

Le même texte exige, en outre, la création d'"un système d'information national central auprès du ministère chargé de l'industrie, alimenté instantanément par les informations relatives aux opérations de ventes effectuées par tous les concessionnaires et leurs agents agréés sur le territoire national".

Les postulants ayant déjà souscrit à l'ancien cahier des charges (du 19 août 2020), avant la publication du présent décret, doivent souscrire au nouveau cahiers des charges pour l'obtention de l'agrément et réintroduire un dossier pour l'obtention de l'agrément, précise la même source.

FABRICATION DE TABACS

Les investisseurs nationaux plus obligés de s'associer à des étrangers

Les investisseurs nationaux ne sont plus obligés de s'associer à des partenaires étrangers pour lancer un projet de fabrication de produits tabagiques, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 33.

Ainsi, "le capital social de la société de fabrication de produits tabagiques est détenu, (...) soit, en totalité par des nationaux résidents, pour la fabrication de tabacs à fumer et/ou à priser et à mâcher, soit, en partenariat avec des actionnaires non-résidents, à hauteur de 49% au plus du capital social de la société, pour la fabrication de tabacs à fumer et du tabac à priser et à mâcher", est-il indiqué dans le décret exécutif n 21-171, signé par le Premier ministre Abdelaziz Djerad le 28 avril dernier, qui modifie et complète le décret exécutif n 04-331 du 18 octobre 2004 portant réglementation des activités

de fabrication, d'importation et de distribution de produits tabagiques.

Pour la fabrication exclusive de tabacs à priser et à mâcher, la condition de partenariat n'est pas requise pour l'investisseur étranger.

Toutefois, ce dernier est astreint, sous peine de retrait de son agrément, à l'exportation de cinquante pour 50%, au moins, de sa production annuelle, souligne encore le même texte.

Concernant les cas qui induisent le retrait de l'agrément, ce nouveau décret en dénombre trois : "le non-respect des clauses du cahier des charges, l'absence d'entrée en production à l'expiration d'un délai, maximum, de deux années, à compter de la date de délivrance de l'agrément ou l'infraction aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur". Le décret définit, en outre,

la composante ainsi que les attributions de l'Autorité de régulation du marché du tabac et des produits tabagiques qui incluent, entre autres, l'examen des dossiers de demandes d'agrément, l'examen des prix des produits tabagiques fixés par les fabricants, comparativement à ceux pratiqués sur le marché national, et l'approbation des états des prévisions de fabrication de produits tabagiques destinés à leur mise à la consommation sur le marché national ou à leur exportation.

Cela en plus de l'élaboration et à l'évaluation de la stratégie de lutte contre le marché informel de tabacs, et de la collecte et analyse des données relatives aux aspects économiques et techniques du marché du tabac et des produits tabagiques, selon la même source.

ment par les entreprises disposant du label "start-up" ou du label "incubateur", le bénéfice de l'exonération de la TVA, est subordonné à la présentation, par l'entreprise concernée, de l'attestation d'exonération de la TVA.

En cas de retrait du label "incubateur" par décision du comité national, ces avantages fiscaux sont suspendus, à partir de la date de retrait.

Le comité est tenu de notifier aux services fiscaux territorialement compétents, la décision de retrait du label "incubateur".

Pour les équipements acquis locale-

ENERGIE

Le pétrole progresse alors que la panique des automobilistes américains s'étend

Les cours du brut ont avancé mercredi, soutenus par l'annonce d'un léger repli des stocks de brut aux Etats-Unis et la situation tendue dans certaines stations-services américaines après la mise à l'arrêt d'un important oléoduc.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé en hausse de 1,12%, ou 77 cents, par rapport à la clôture de mardi, à 69,32 dollars à Londres.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juin a gagné 1,22% ou 80 cents, à 66,08 dollars.

Les réserves commerciales de pétrole brut aux Etats-Unis ont diminué pour la deuxième semaine d'affilée, mais moins que prévu par les analystes, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Les stocks de brut sont descendus de 400.000 barils à 484,7 millions de barils (Mb) la semaine dernière, a indiqué le rapport hebdomadaire de l'EIA, qui a été établi avant le piratage informatique qui a conduit à la fermeture de l'immense oléoduc de Colonial Pipeline.

"Pour le marché, les préoccupations du jour tournent toutes autour de



l'oléoduc, pas des stocks", a relevé Andy Lipow, président du cabinet de consultants de Lipow Oil Associates.

La panique des automobilistes à la recherche d'essence sur la côte est américaine s'est étendue mercredi, six jours après la fermeture de l'immense oléoduc de carburants de Colonial Pipeline attaqué par des pirates informatiques. Une douzaine d'Etats allant de la Floride à la

Virginie ont déclaré l'état d'urgence, renforçant le sentiment d'affolement des consommateurs qui se pressaient dans les stations-services, bidons à la main.

"Nous voilà six jours après la fermeture de l'oléoduc de Colonial Pipeline et avec les déclarations d'état d'urgence, la perception du public est que la pénurie est grave et qu'il faut aller faire le plein", a commenté M. Lipow. "Il en résulte que la

demande d'essence est deux à trois fois plus forte qu'à l'ordinaire ce qui aggrave la situation", a ajouté l'analyste.

Colonial Pipeline espère rétablir l'essentiel de ses activités d'ici la fin de la semaine. Par ailleurs, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu mardi ses prévisions de hausse de la demande mondiale de pétrole pour cette année.

Le cartel table dans son rapport mensuel sur un rebond de la demande de brut en 2021 à hauteur de 6 millions de barils par jour, à 96,5 millions de barils par jour en moyenne.

Il se dit plus "optimiste" pour le deuxième semestre.

"Avec l'Europe et les Etats-Unis qui devraient progressivement assouplir les restrictions sur les voyages nationaux et internationaux, la demande de produits bruts va probablement bondir entraînant avec elle les prix", a réagi Josh Mahony, analyste d'IG.

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA CONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT L'Algérie officialise son adhésion



L'Algérie a officialisé son adhésion à la Banque européenne pour la construction et le développement (EBRD), en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 34.

Il s'agit du décret présidentiel n 21-185, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 5 mai 2021.

"Le président de la République, sur le rapport du ministre des Affaires étrangères, vu la Constitution, notamment son article 91 (...) décrète que la République algérienne démocratique et populaire adhère à l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement", stipule le texte.

A noter que l'accord de la création de la Banque a été signé à Paris, en 1990 puis amendé en 2004 et en 2011. L'EBRD est une organisation internationale qui siège à Londres et qui rassemblait 69 membres en juillet 2019.

Elle émet des emprunts sur le marché international qui lui servent à financer ou cofinancer des investissements (soit par des prêts, soit par des prises de participation).

ETATS-UNIS

Les stocks de pétrole diminuent de 400.000 barils

Les réserves commerciales de pétrole brut aux Etats-Unis ont diminué pour la deuxième semaine d'affilée, mais moins que prévu par les analystes, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) mercredi.

Les stocks de brut sont descendus de 400.000 barils à 484,7 millions de barils (Mb) la semaine dernière, indique le rapport hebdomadaire de l'EIA, qui a été établi avant le piratage informatique qui a conduit à la fermeture de l'immense oléoduc de Colonial Pipeline. Les analystes avaient tablé sur une baisse médiane de 2,1 millions de barils.

Les stocks d'essence ont légèrement augmenté de 400.000 barils alors que les analystes estimaient qu'ils seraient stables. Enfin, les stocks de produits distillés, qui avec le gazole sont la locomotive du trafic commercial, ont dimi-

nué de 1,7 million de barils, un chiffre proche des attentes qui étaient d'une baisse médiane de 1,5 million de barils.

Déjà en hausse avant la diffusion du rapport, le baril de WTI progressait de 2% à 66,58 dollars cet après-midi.

La hausse était plutôt provoquée par le mouvement de panique des automobilistes dans certains Etats du Sud-est du pays qui se ruient sur les stations-service craignant que la fermeture de l'oléoduc de Colonial Pipeline depuis six jours pose des problèmes de ravitaillement.

Le système informatique de ce très important réseau d'oléoducs qui transporte du diesel, de l'essence et du kérosène, à travers les Etats-Unis a été victime d'une cyberattaque et n'avait toujours pas complètement rouvert mercredi. Les exportations américaines de brut ont fortement diminué, reculant

de 2,3 millions de barils par jour (Mb/j) pour s'établir à 1,8 Mb/j.

Les importations sont restées stables à 5,4 Mb/j. La consommation de produits pétroliers a nettement diminué de 2,2 Mb/j par rapport à la semaine d'avant pour s'établir à 17,5 Mb/j. Sur une moyenne de quatre semaines, elle est toutefois supérieure de 23% à ce qu'elle était à la même période l'an dernier, au début de l'épidémie. Le taux d'utilisation des capacités des raffineries a un peu ralenti à 86,1% au lieu de 86,5%, ces dernières traitant en moyenne 15 Mb/j.

La production de brut a légèrement augmenté, de 100.000 barils par jour à 11 Mb/j. Dans les cuves de Cushing dans l'Oklahoma (Centre sud), où se trouve le pétrole WTI coté à New York, les réserves ont diminué de 400.000 barils à 45,9 Mb.

ETATS-UNIS

Les prix à la consommation bondissent en avril

Les prix à la consommation ont bondi sur un an en avril aux Etats-Unis, au rythme le plus élevé depuis 2008, tirés par la hausse des prix des biens et des services, à cause des difficultés mondiales d'approvisionnement.

L'inflation sur douze mois s'est fortement accélérée, à 4,2% par rapport à avril 2020, contre 2,6% en mars, selon l'indice CPI publié mercredi par le département du Travail.

Cette accélération s'explique en partie par les effets de comparaison sur un an, lorsque les prix, notamment ceux du pétrole, avaient chuté en raison de la pandémie. Sur un mois, la hausse des prix est de 0,8%, bien supérieure aux 0,2% attendus par les analystes. Contrairement aux mois précédents, ce n'est pas la hausse des prix de l'essence qui fait grimper l'ensemble, ceux-ci ayant même reculé (-1,4% sur un mois, après une hausse de 9,1% en mars), mais ceux des biens et services.

Ainsi, le prix des voitures d'occasion, très prises depuis le début de la pandémie qui a éloigné beaucoup de ménages des centres-ville, a continué à grimper, enregistrant par rapport à mars la hausse la plus élevée depuis que ces données ont commencé à être compilées en 1953.

Cela représente un tiers de l'augmentation sur un mois. Les prix ont également augmenté pour les nuits d'hôtel, les billets d'avion, les loisirs, les assurances automobile, et l'ameublement, détaille le département du Travail.

Résultat, en excluant les prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation dite sous-jacente est de 0,9% sur un mois, ce qui représente la plus forte hausse depuis avril 1982. Elle est de 3% sur un an (contre +1,6% en mars sur un an).

Un autre indice, le PCE, qui est utilisé par la Banque centrale américaine (Fed), avait fait état d'une hausse de 2,3% en mars sur douze mois, supérieure à l'objectif de 2% que vise traditionnellement la Fed. La question que se posent désormais les marchés et les économistes est de savoir si cette hausse des prix, qui va vraisemblablement s'accélérer dans les mois à venir, est amenée à durer, ou à se tasser.

Les entreprises ont quasiment toutes fait état, lors de la publication de leurs résultats trimestriels, de hausses des prix, effectives ou à venir.

APS

FRANCE - EMPLOI

60.000 emplois supplémentaires grâce à l'aide à l'embauche des Jeunes

L'aide à l'embauche des jeunes (AEJ) a généré 60.000 emplois supplémentaires en CDI ou CDD de plus de trois mois, ainsi qu'une hausse moyenne du nombre d'embauches de 8%, selon deux évaluations publiées mercredi qui parlent d'un "impact significatif".

La Dares d'un côté, le Conseil d'analyse économique (CAE) de l'autre ont procédé à deux premières évaluations de cette aide pouvant aller jusqu'à 4.000 euros (1.000 euros par trimestre de présence) pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans, en CDI ou en CDD de trois mois ou plus. Réservée aux embauches nouvelles

entre le 1er août et le 31 mars à un salaire inférieur à 2 Smic, l'AEJ a été prolongée deux mois (à un salaire maximal de 1,6 Smic). Selon le CAE, la prime a généré une augmentation moyenne d'août à février "d'environ 8% du nombre d'embauches" de jeunes de moins de 26 ans, soit "un impact robuste et statistiquement significatif".

"Cela signifie que pour 100 emplois créés dans le champ de l'AEJ, 8 n'auraient pas existé en l'absence de l'aide", note le CAE, qui évalue le coût d'une embauche supplémentaire à 5.000 euros. Cependant, l'impact reste à ce stade quantitativement plus faible que des mesures

similaires" (deux fois plus faible que la mesure +zéro charge+ de 2008), selon le CAE. "La montée en charge a probablement pâti de l'effet du second confinement (de novembre) où de nombreuses activités étaient dans l'incapacité d'embaucher."

Il est possible que la non-inclusion des renouvellements de contrats ait réduit l'impact du dispositif", explique-t-il.

L'étude du CAE est confirmée par une autre évaluation de la Dares selon laquelle le dispositif aurait permis "une hausse de 7% de l'emploi en CDI ou CDD long des jeunes de 22 à 25 ans, soit 60.000 emplois supplémentaires"

entre août et décembre. La Dares est arrivée à ce résultat en comparant notamment l'évolution de l'emploi des 22-25 ans à celle des 26-29 ans, exclus de l'aide. Sur cette période, 310.000 demandes d'aide ont été adressées et 240.000 aides versées. "Toutefois, ce dispositif n'aurait pas eu d'effet sur l'emploi total de ces jeunes en raison notamment d'un effet négatif de l'aide sur l'emploi non salarié et de l'emploi intérimaire", tempère la Dares.

Cela suggère que l'AEJ "aurait favorisé un déplacement de l'emploi des 22-25 ans vers des CDD longs et CDI, sans conduire à une hausse du taux d'emploi".

OUARGLA - FÊTE Le port du costume traditionnel résiste à la concurrence étrangère



Le port du costume traditionnel durant les fêtes religieuses est un rituel ancestral concré chez l'homme ouargli, en dépit d'une forte concurrence sur le marché local de produits étrangers d'origines maghrébines ou orientales.

Comme chaque année, après la deuxième quinzaine de Ramadhan, les artères abritant les magasins d'habit traditionnel, de jour comme de nuit, sont bondées de clients en quête d'habits traditionnels neufs pour la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr.

Les commerçants mettent à la disposition des clients plusieurs choix de costumes traditionnels dit "Aâbaya" ou "gandoura saharienne", en plus d'autres variétés, à leur tête le Qamis, la Djellaba et le Jabador.

Interrogé par l'APS au niveau d'un magasin à Souk El-Hadjar (le marché traditionnel d'Ouargla), Abdallah, accompagné de ses enfants, a indiqué que la majorité des gens, vieux et jeunes, préfèrent porter l'habit traditionnel, qu'il soit local ou étranger, à l'occasion de la célébration des fêtes religieuses.

Pour Saïd, les gens marquent un grand retour vers l'habit traditionnel, notamment la typique gandour a algérienne appelée localement Aâbaya avec chèche ou Aamama, ainsi que l'habit "Taklidi" (traditionnel) ouargli caractérisé par son pantalon arabe plissé et son gilet classique, souvent de couleur unique crème ou gris clair.

"L'habit traditionnel est en train de reprendre graduellement sa place parmi les vêtements les plus demandés par les clients, après avoir été détrôné par les autres genres de costumes traditionnels, à l'instar du Qamis", a affirmé Mohamed Salim Saci, commerçant spécialisé dans la vente de vêtements traditionnels à Souk El-Hadjar.

A titre d'exemple, la Gandoura algérienne, ce vêtement très populaire à travers le pays, notamment au Sud, est redevenue aujourd'hui à la mode, a-t-il dit.

Le commerce de la Gandoura reprend des couleurs

Après une éclipse qui a duré plusieurs années, le commerce de la Gandoura saharienne, dont les tissus varient selon les saisons, a commencé ces dernières années à attirer les clients, non seulement les personnes âgées mais aussi les jeunes, poursuit-il. M. Saci a également mis l'accent sur l'importance de développer l'industrie textile afin de promouvoir l'habit traditionnel algérien et contribuer à la préservation de l'identité nationale.

L'habit traditionnel dans toute sa diversité et toute sa richesse est considéré comme un élément essentiel du patrimoine culturel national, souligne Adel Benchâa, lui aussi commerçant à Souk El-Hadjar.

Pour renforcer la confiance des clients notamment les jeunes et faire face à cette concurrence toujours très vive, "il est indispensable de moderniser ce genre d'habit notamment en ce qui concerne la confection, la broderie et l'utilisation de bons tissus, sans altérer le cachet typique", a-t-il ajouté.

Des démarches sont entreprises par la Direction locale de la culture en vue de protéger et de sauvegarder l'ensemble des biens culturels, produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives que recèle la région d'Oued-Mya, a précisé à l'APS Abdelhamid Ghariani, cadre au service du patrimoine au niveau de cette institution. Il s'agit de créer une base de données dédiée notamment à l'enregistrement, la classification et la classification du patrimoine culturel matériel de la wilaya, explique-t-il.

Outre le costume traditionnel, y compris les coiffes et les turbans, le patrimoine (matériel et immatériel) d'Ouargla comprend d'autres spécificités, telles que les fêtes de mariage, les instruments de musique, les jeux traditionnels, la danse populaire, la poésie, les symboles et signes et les proverbes, a conclu M.Ghariani.

INONDATIONS À M'SILA Découverte d'un cadavre probablement celui de la dernière victime

Les éléments de la protection civile mobilisés pour la recherche des victimes des récentes inondations qui ont frappé la wilaya de M'sila, ont découvert vendredi un cadavre qui serait celui de la victime dont la voiture avait été retrouvée immergée au oued de Boussaâda, a indiqué la direction locale de la protection civile.

Selon la même source, le cadavre, probablement celui de (T.

Lakhdar), a été retrouvé vers 10 heures du matin au lieu-dit Oued Mitar Dhayat Ben Oualha dans la commune de Maârif, à environ 25 km de l'endroit où a été trouvée sa voiture sans occupant, à Oued Boussaâda, la semaine dernière.

Les mêmes services ont souligné que le cadavre a été remis aux spécialistes pour les besoins de l'identification, relevant qu'il serait celui de la personne emportée par les crues qui ont frappé la région de Boussaâda, il y a 15 jours, sur la base des données de l'avis de recherche déposée par la famille de la victime et la voiture retrouvée.

Les intempéries enregistrées, il y a deux semaines, dans la wilaya de M'sila, avaient causé la



mort de cinq (5) personnes en attendant l'identification du cadavre repêché vendredi.

Aussi, 60 personnes, encerclées par les crues dans leurs maisons et sur des routes ont été secourues.

Pour rappel, des éléments de la protection

civile avaient repêché, mardi dernier, le corps sans vie d'un jeune (M.S.), âgé de 25 ans dans un cours d'eau qui déverse à oued Mitar dans la commune de Boussaâda lors des recherches de la dernière personne disparue dans les crues de l'oued Boussaâda suite aux inondations qu'a

connue la wilaya de M'sila. La victime repêchée mardi ne serait pas victime des inondations, selon les précisions de la protection civile.

Un communiqué de la direction locale de la protection civile avait indiqué qu'une équipe cynotechnique, appuyée par des plongeurs et des spécialistes dans la recherche de disparus en milieu périlleux avait rejoint les équipes de recherche mobilisées le long des oueds Mitar et Boussaâda.

Les services de la protection civile ont également appelé les habitants des zones proches des oueds à surveiller leurs enfants et à leur interdire la baignade dans les plans d'eau, une pratique, relevée par les agents de la protection civile sur les lieux, et qui revient avec la hausse des températures.

FÊTE - TRADITIONS

"Bouhwasso", une tradition séculaire pour enfants, à l'aube de l'Aïd

"Bouhwasso! Bouhwasso!", un cri d'enfants qui résonne chaque Aïd à l'aube dans les ruelles étroites du pittoresque village Agouni Ahmed de la commune d'Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, célébrant une tradition séculaire à l'aube de l'Aïd.

Comme le mot l'indique "Bouhwasso" qui signifie à peu près "qui prendra (l'objet de convoitise) le premier", est un jeu et une sorte de compétition nocturne qui se pratique à l'aube de l'Aïd à partir 3h ou 4h du matin.

Durant ce jeu, les enfants d'Agouni Ahmed, divisés en groupes, guettent les maisons du village pour repérer celle qui va offrir des mets et friandises, a raconté le président de l'association culturelle Azar de ce même village, Mouloud Mehareb.

Contacté par l'APS le dernier jour du mois du jeûne, M. Mehareb, qui était en pleins préparatifs de ce jeu-compétition au niveau de la place du village, a indiqué que les enfants commencent à se préparer, la journée, à ce rendez-vous qu'ils ne rateront pour rien au monde.

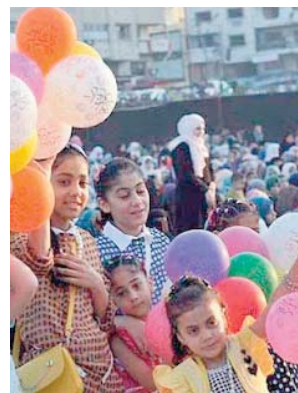
Les enfants constituent des groupes, désignent un chef de groupe et élaborent leurs stratégies pour pouvoir s'accaparer (Adhyahwess) les meilleures et les plus importantes parts des mets et friandises qui seront distribués par les familles cette nuit.

Toutes les maisons d'Agouni Ahmed seront ainsi visitées et chaque groupe d'enfants tentera d'arriver avant les autres.

Dès qu'ils voient les lumières d'une maison allumée, signe que la famille se prépare à sortir ce qu'elle va offrir aux enfants, ces derniers accourent en criant "Bouhwasso", a-t-il ajouté.

Viandes, gâteaux et autres produits offerts par les familles, sont mangés sur place par les chérubins dans une ambiance joyeuse pour pouvoir poursuivre leur tournée, a ajouté M.

Mehareb qui a observé qu' "à un moment donné, après avoir fait deux ou trois maisons et ayant bien mangé et rassasiés, les enfants, qui ne peuvent



plus avaler une bouchée de plus, continuent tout de même à courir sans chercher les parts, créant ainsi une ambiance festive, augure de jours joyeux", a-t-il dit.

Cette tradition ancienne qui a disparu dans plusieurs villages de la région et d'Ath Yenni, n'a jamais cessé à Agouni Ahmed où les familles et l'association Azar mettent un point d'honneur à la préserver, à l'organiser et à la transmettre telle que héritée de leurs aïeux et l'association Azar veille à préserver ce patrimoine immatériel qui intervient cette année en pleine célébration du mois du patrimoine d'ailleurs, a-t-il fait remarquer.

Rayane Mechani 15 ans, chef d'un des groupes qui sortiront cette nuit et qui participe depuis quatre ans à cette tradition, était en pleins préparatifs à la placette du village d'Agouni Ahmed.

"Nous allons veiller à la placette du village jusqu'aux environs de 3h du matin puis nous allons sortir en groupe pour faire le tour des maisons en criant Bouhwasso pour réveiller les gens afin qu'ils nous donnent notre part du repas (viandes, bonbons, gâteaux), a-t-il dit en affirmant que son groupe est fin prêts pour cette nuit.

Des enfants des villages voisins et même d'autres wilayas, participent à cette compétition chères aux bambins,

qui, l'espace d'une nuit font la loi dans le village en demandant des friandises aux adultes et en s'arrachant les parts sans qu'on les leur donne, chose qui est répréhensible les autres jours.

Aouchiche Amine (11 ans), du village voisin Taourirt Mimoune, participe depuis quelques années à ce jeu, a témoigné son père Mokrane, qui a indiqué que "jadis cette tradition était pratiquée dans tous les villages d'Ath Yenni.

Les enfants font le tour des maisons en criant +awid aylaw+ (donnez-moi ma part) et mon fils qui a des amis à Agouni Ahmed participe, à chaque fois, à cette fête", a-t-il dit.

Venu de Si di Bellabas Rayane Metref, 13 ans, a réussi à convaincre ses parents originaires d'Ath Yenni de se rendre, cette année dans la région, afin de participer à Bouhwasso et vivre cette ambiance particulière.

"Je participe de temps à autres à cette fête, lorsque mes parents se rendent à Ath Yenni, la veille de l'Aïd, j'adore l'ambiance de ce jeu qui est une occasion pour nous, de nous amuser et pour moi de retrouver mes amis", a-t-il dit, l'air amusé.

Cette tradition est aussi pratiquée dans le village de Tassaft Ouguemoune dans la commune d'Iboudrarenne, voisine de celle d'Ath Yenni, selon des témoignages recueillis auprès d'habitants de la région.

Le jour de l'Aïd à l'aube, les enfants font du porte à porte en chantant "Ech Chwitt edj Chwitt awid Aylaw", qui veut dire: "mange un peu laisse un peu et donne moi ma part", pour recevoir gâteaux et divers mets.

En ce dernier jour du mois de Ramadhan, les familles d'Ath yenni se préparent à accueillir l'Aïd El Fitr dans la joie et le partage, en plus de Bouhwasso, les familles préparent des "waadas", généralement du couscous sans sauce aux œufs durs qu'on offre aux pauvres, alors que d'autres choisissent de veiller au niveau de la zaouia de Cheikh Belkacem en chantant des chants religieux traditionnels jusqu'au matin.

ENVIRONNEMENT - CLIMAT

Bruxelles fixe des objectifs à l'horizon 2030 pour réduire la pollution de l'air, de l'eau et des sols

La Commission européenne a fixé mercredi des objectifs pour 2030 de réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, avec l'ambition d'atteindre d'ici 2050 des niveaux qui ne soient "plus nocifs pour la santé humaine et les écosystèmes naturels".

Mais ce plan d'action "vers une pollution zéro", qui entre dans le cadre du Pacte vert de l'exécutif européen, a été jugé dépourvu de toute "nouvelle politique ambitieuse" par les ONG environnementales.

Le plan vise à réduire d'ici 2030 de 55% le nombre de décès prématurés causés par la pollution atmosphérique, qui est actuellement de 400.000 morts par an dans l'UE.

Il entend diminuer de 50% les déchets, notamment plastiques, en mer et les microplastiques libérés dans l'environnement (de 30%), réduire de 50% les déchets municipaux résiduels, de 50% l'utilisation des pesticides chimiques, de 25% les écosystèmes de l'UE où la pollution atmosphérique menace la biodiversité, de 30% la part des personnes souffrant de troubles chroniques dus au bruit des transports.

Pour cela, la Commission propose entre autres "un meil-



leur alignement" des normes européennes de qualité de l'air sur les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé, de réviser les normes sur la qualité de l'eau, ainsi que "la majeure partie de la législation de l'UE en matière de déchets", mais aussi de lancer des laboratoires "pour des

solutions numériques vertes".

"Les nouvelles technologies vertes déjà disponibles peuvent contribuer à réduire la pollution et offrir de nouveaux débouchés commerciaux", a déclaré le vice-président exécutif chargé du dossier, Frans Timmermans, dans un communiqué. La Commission veut

aussi réduire "l'empreinte de pollution extérieure de l'UE, en limitant les exportations de produits et de déchets qui ont des effets nocifs et toxiques dans les pays tiers". Les ONG environnementales se sont montrées critiques. Pour l'European Environmental Bureau (EEB), la proposition est "principalement une liste d'obligations légales et de révisions en cours de la législation européenne".

"La Commission part d'une hypothèse erronée, à savoir qu'il existe des niveaux de pollution sans danger.

C'est une occasion manquée d'adopter pleinement la pollution zéro", a estimé le vice-secrétaire général de l'EEB, Patrick ten Brink.

ClientEarth a déploré que le plan "ne propose aucune nouvelle politique ambitieuse".

"Il ne s'agit que d'un réemballage des ambitions actuelles", a épinglé Ugo Taddei, de cette ONG.

TADJIKISTAN

Huit morts dans des glissements de terrain

Des glissements de terrain ont fait au moins huit morts et endommagé des propriétés au Tadjikistan après de fortes précipitations, ont annoncé mercredi les autorités locales.

La région de Khatlon (sud) a été la plus touchée, avec trois morts dans la ville de Kouliab, selon le Comité des secours tadjiks. Des glissements de terrain ont également eu

lieu dans des zones rurales autour de la capitale Douchanbé. Un homme est mort en faisant paître du bétail, malgré les mises en garde des autorités contre cette pratique lors de pluies importantes.

Des maisons, des parcelles agricoles et des routes ont été endommagées, selon le Comité des secours, qui n'a pas précisé le nombre de bâtiments concernés. Chaque

année, le Tadjikistan est touché par des glissements de terrain mortels lors des précipitations au printemps, bloquant des routes et poussant souvent des familles à reconstruire seules leurs maisons.

Cette ex-république soviétique de 9,5 millions d'habitants, frontalière de l'Afghanistan, est montagneuse à plus de 90%.

ETATS-UNIS

L'essence se fait rare, les automobilistes plus inquiets

La panique des automobilistes à la recherche d'essence sur la côte Est américaine continuait de s'étendre mercredi, six jours après la fermeture du principal oléoduc de carburants aux Etats-Unis attaqué par des pirates informatiques.

Une douzaine d'Etats allant de la Floride à la Virginie avaient déclaré l'état d'urgence, renforçant le sentiment d'effolement des consommateurs qui se pressaient dans les stations services, bidons à la main.

En Floride, 73% des stations de la région de Pensacola étaient à cours d'essence, selon Patrick De Haan, du site spécialisé dans le suivi des prix de l'essence GasBuddy.

Autour de Raleigh-Durham en Caroline du nord, 7 stations sur 10 n'avaient plus d'essence

non plus et 6 sur 10 en manquaient autour de la capitale de Georgie, Atlanta.

L'essence commençait à se faire rare aussi en Virginie et même à Washington DC où 8% des stations en étaient dépourvues, selon la même source.

"Nous voilà six jours après la fermeture de l'oléoduc de Colonial Pipeline et avec les déclarations d'état d'urgence, la perception du public est que la pénurie est grave et qu'il faut aller faire le plein", a commenté Andy Lipow, président du cabinet de consultants de Lipow Oil Associates.

"Il en résulte que la demande d'essence est deux à trois fois plus forte qu'à l'ordinaire ce qui aggrave la situation", a ajouté l'analyste. Colonial Pipeline qui transporte 45% de l'essence, du

diesel et du kérosène américain depuis les raffineries du Golfe du Mexique vers la côte est américaine, a été victime vendredi soir d'un piratage informatique qui l'a forcé à fermer son système.

Selon la police fédérale américaine, cette cyberattaque qui a utilisé un rançongiciel, ou "ransomware", a été menée par le groupe criminel Darkside.

Colonial Pipeline a rouvert progressivement des lignes latérales opérées manuellement mais pas encore son réseau principal, selon un communiqué diffusé mardi soir.

"La situation va empirer avant de s'améliorer", a commenté M. Lipow. Colonial Pipeline n'est pas le seul oléoduc à alimenter l'est américain en carburants mais c'est le plus

important. Son concurrent Plantation Pipeline qui transporte également les produits raffinés vers la côte est s'arrête à Baltimore et a une capacité d'environ un tiers de celle de Colonial. Le prix moyen du gallon d'essence (3,79 litres) à la pompe frôlait les 3 dollars pour la première fois depuis novembre 2014, a indiqué l'association automobile AAA.

L'agence de protection des consommateurs a aussi lancé cet avertissement à la sagacité des automobilistes: "ne remplissez pas des sacs plastiques avec de l'essence. Oui, cela peut paraître évident. Mais quand les gens sont désespérés, ils ne réfléchissent pas correctement", averti l'organisme dans un tweet assorti d'une violente image d'explosion.

TOURISME

L'Espagne espère recevoir environ 45 millions de touristes étrangers en 2021

L'Espagne espère attirer en 2021 "environ 45 millions de touristes étrangers", soit un peu plus de la moitié du nombre de visiteurs reçus en 2019 avant le début de la crise sanitaire, a déclaré mercredi la ministre espagnole du Tourisme.

"C'est une prévision prudente, que de récupérer la moitié des touristes internationaux que nous avions reçus en 2019", a estimé Reyes Maroto lors d'une conférence de presse.

En 2019, l'Espagne avait accueilli 83,5 millions de touristes étrangers, se classant deuxième destination touristique mondiale après la France.

"L'Espagne est prête à se rouvrir très bientôt au monde entier", a affirmé Mme Maroto lors du lancement de la campagne de promotion touristique de l'Espagne pour cet été.

Cette campagne cible en premier lieu les touristes européens, en particulier le Royaume-Uni, qui fournissait avant la pandémie le premier contingent de visiteurs étrangers en Espagne, avec 18 millions de touristes en 2019.

La France et l'Allemagne font aussi partie des premiers pays visés.

"Nous sommes en train de nous doter d'instruments qui permettront une mobilité sûre", a-t-elle ajouté, allusion au pass sanitaire européen qui doit entrer en vigueur en juin. Concernant le Royaume-Uni, une révision des recommandations de voyage des autorités européennes prévue le 20 mai pourrait permettre à l'Espagne d'accueillir de nouveau des citoyens britanniques, a souligné la ministre. En 2020, le nombre de touristes étrangers s'était effondré de 77% sur un an en Espagne, tombant en-dessous des 19 millions, alors que l'économie du pays est hautement dépendante de l'industrie touristique.

CHINE

Deux tornades font au moins 12 morts à Wuhan

Deux tornades ont fait au moins 12 morts et plus de 400 blessés après leur passage dans le centre et l'est de la Chine, ont indiqué samedi les autorités locales dans un nouveau bilan. Des vents violents ont balayé vendredi soir la métropole de Wuhan, située dans le centre du pays et un temps berceau de la pandémie de coronavirus.

Ils ont fait huit morts et 280 blessés, ont indiqué lors d'une conférence de presse les autorités de la province du Hubei, dont Wuhan est la capitale.

Les deux tornades ont, selon les autorités, causé la destruction d'une trentaine d'habitations, alors que 26.000 foyers sont privés de courant.

La ville de Suzhou, près de Shanghai, a également été frappée vendredi soir par une puissante tornade avec des vents à plus de 200 km/h, selon les autorités locales.

Un bilan fait état de quatre morts et d'un disparu, ainsi que 130 blessés légers.

TOURISME - PANDÉMIE

Le Portugal autorise les voyages touristiques pour la plupart des pays européens

Le Portugal autorisera à partir de lundi les voyages touristiques pour la plupart des pays européens, a annoncé samedi le ministère de l'Intérieur.

Les personnes en provenance des pays de l'Union européenne ayant une incidence du coronavirus "inférieure à 500 cas pour 100.000 habitants" pourront effectuer "tous types de voyage vers le Portugal, y compris les voyages non essentiels", a précisé le gouvernement dans un commu-

niqué. Des restrictions de voyage sont toutefois maintenues pour huit pays, dont cinq de l'Union européenne.

Vendredi, la secrétaire d'Etat au Tourisme, Rita Mendes, a annoncé que des centaines de vacanciers britanniques sont attendus dès lundi au Portugal pour profiter de la levée des restrictions aux voyages accordée par Lisbonne à son premier marché touristique. Cette décision permettra aussi aux supporters anglais

d'assister le 29 mai à la finale de Ligue des champions entre Manchester City et Chelsea, délocalisée la veille à Porto (nord). "C'est un marché très important pour le Portugal", qui a accueilli en 2019 plus de deux millions de Britanniques, a souligné Rita Mendes.

Depuis que Londres a annoncé la semaine dernière que le Portugal figurait dans la "liste verte" de 12 pays où ses ressortissants pourront se rendre à partir de

lundi sans devoir rester en quarantaine à leur retour, les réservations vers le pays ibérique ont bondi de 182%, selon le voyageur TUI, numéro un mondial du tourisme. Les liaisons avec le Royaume-Uni avaient été suspendues en janvier pour freiner la propagation du coronavirus avant d'être rétablies à la mi-avril, mais uniquement pour les déplacements jugés "essentiels".

MATERNITÉ - STRUCTURES El-Oued: l'établissement Mère-enfant bientôt opérationnel



Le nouvel établissement hospitalier spécialisé EHS-Mère-enfant de la wilaya d'El-Oued a atteint un taux de réalisation de 95% et entrera en service au second semestre de l'année en cours, ont indiqué mercredi les services de la wilaya.

Lancé en 2018 après son dégel, le projet s'inscrit au titre de la stratégie de promotion des prestations de santé, a affirmé le wali d'El-Oued, Abdelkader Rakaa, lors de l'inspection de son chantier.

Cette future structure médicale remplacera l'ancien EHS-Mère Enfant Bachir Bennacer, évacué après un rapport établi par un organisme de contrôle technique de la construction le déclassant suite aux dégâts causés par les incendies qui s'y étaient déclarés en mai 2018 et septembre 2020 au niveau du service néonatal.

Par précaution, les services de l'EHS-mère enfant "Bachir Bennacer" avaient été délocalisés en octobre dernier vers un nouveau pavillon du centre régional anticancéreux (CAC) d'El-Oued.

D'un investissement de plus de trois (3) milliards DA puisés du fonds de développement des régions du Sud (étude et concrétisation), en plus de 810 millions DA pour l'équipement, cette nouvel le structure médicale spécialisée, d'une capacité de 140 lits, comprend différents services (consultations, diagnostic, imagerie, laboratoire, bloc opératoire), en plus d'un centre de formation.

Son ouverture prochaine devra combler le déficit accusé en pareilles structures spécialisées au niveau de la wilaya, a souligné le wali d'El-Oued.

AÏN DEFLA - COVID-19

Des professionnels de la santé déplorent le relâchement dans le respect des gestes barrières

Des professionnels de la santé de la wilaya de Aïn Defla ont déploré le relâchement constaté en matière du respect des gestes barrières mis en place pour juguler la pandémie du coronavirus, en dépit de la baisse des contaminations, appelant la population à ne pas baisser de vigilance.

Pour le responsable du service épidémiologie de l'hôpital Farès Yahia de Miliana, le Dr Khaled Azzizou, "même si la situation liée au Covid-19 est, jusque-là, maîtrisable, il n'en reste pas moins que la vigilance doit être de mise afin de parer à toute éventualité".

Se félicitant qu'aucun cas de contamination au nouveau coronavirus n'ait été enregistré durant les 20 premiers jours du mois de ramadhan au niveau de cet établissement de santé, il a noté que cet état de fait ne doit, sous quelque motif que ce soit, inciter la population à baisser de vigilance et à dormir sur ses lauriers.

Abordant le relâchement inhérent au respect des gestes barrières, il a observé que celui-ci aurait, à la limite, été "compréhensible" si le taux de la vaccination était élevé au sein de la population.

"Si au moins les gens s'étaient vaccinés en grand nombre, l'inobservance des gestes barrières aurait été, à la limite, compréhensible au regard des incidences positives de la vaccination sur l'immunité collective de la population, or ce n'est malheureusement pas le cas, d'où le danger que peut constituer tout relâchement dans le respect des gestes barrières", a-t-il averti.

Pour lui, le relâchement dans le respect des gestes barrières vient exacerber une situation marquée par un faible taux de vaccination de la population, faisant observer que la vigilance doit être de mise tant que des pans entiers de la société ne se sont pas encore fait vacciner.

Il a émis le souhait de voir la période post-ramadhan sans trop de cas de contaminations surtout avec l'avène-

BILAN CORONAVIRUS 135 nouveaux cas, 114 guérisons et 6 décès

Cent trente-cinq (135) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 114 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 125194, dont 135 nouveaux cas, celui des décès à 3366 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 87251 cas, précise le communiqué, ajoutant que 24 patients sont actuellement en soins intensifs.

En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 3 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



SOCIAL - SYNDICAT

Le SNPSSP insiste sur l'abrogation du service civil et l'amendement du statut particulier (Yousfi)

Le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), Mohamed Yousfi, a souligné mercredi l'importance de la prise en charge de la plateforme des revendications des praticiens spécialistes de la santé publique dont l'abrogation du service civil et l'amendement du statut particulier.

"Nous attendons toujours la concrétisation des mesures incitatives (...), dont la révision du statut particulier pour encourager le praticien spécialiste à ne pas quitter le santé publique et l'abrogation du service civil", a déclaré M. Yousfi lors de son passage à l'émission "Invité de la

rédaction" de la chaîne III, se félicitant, par la même occasion, de "la volonté politique pour prendre en charge" leur dossier.

M. Yousfi a fait savoir, à ce propos, que toutes ces revendications ont été examinées, dimanche dernier, avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalières, qui a instruit les directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers, notamment ceux inhérents au service civil et à la progression dans la carrière. Tout éoisi, le président du SNPSSP, également président de la Société algérienne d'infectiologie (SAI), a relevé que d'autres points

figurant dans la plateforme de revendications "attendent aussi leur concrétisation", citant "l'organisation des concours de gradation des praticiens spécialistes de la santé publique et la mise en conformité de la prime d'intéressement".

Déplorant, par ailleurs, le départ de praticiens spécialistes vers le secteur privé ou vers l'étranger, M. Yousfi a estimé que la réforme du système de la santé passe par l'investissement dans les ressources humaines pour "rendre la confiance au personnel de la santé et l'inciter à rester dans le secteur public", ainsi que par la révision "complète" du système de gestion.



ment de nouvelles souches du virus "Comme il est connu de tous, la fin du mois sacré de ramadhan constitue une période de grande effervescence à la faveur des achats qui y sont effectué en prévision de l'aïd, d'où les craintes, totalement justifiées, de nombre de nos confrères de voir la courbe des contaminations reprendre sa tendance haussière", a-t-il fait savoir.

Un comportement révélateur de l'insouciance des citoyens

Lui emboitant le pas, le directeur de l'Etablissement Public Hospitalier (EPH) de Aïn Defla, Bouabdellah Habbiche, a estimé, pour sa part, que le non-respect du protocole sanitaire se rapportant au Covid-19 est révélateur de l'insouciance des citoyens face à une maladie qui, sous d'autres cieux, continuent à faire des ravages.

"Certaines personnes, pour ne pas dire l'écrasante majorité de la société, pensent que le plus dur est passé et que la pandémie est derrière nous, ne se souciant guère du respect des règles barrières édictées par les autorités sanitaires du pays dans le but de juguler la pandémie", regrette-t-il.

Pour lui, s'il est évident que les gens ne peuvent pas rester "terrés" indéfiniment, cela ne doit, en aucun cas, les inciter aux excès susceptibles de constituer un danger sur la santé publique.

Tout en soutenant que l'observance des gestes barrières est liée à la conscience des citoyens et au degré de savoir dont ils disposent, il a reconnu que l'instauration d'une "trêve" inhérente à certaines conduites à risques ne constitue guère une sinécure.

"Saluer sans serrer la main ou donner l'accolade est difficilement admissible socialement parlant, d'où l'importance du dialogue et de l'argumentation dans tout débat y afférent" a confié ce responsable ayant rejoint le corps de la santé en 1989. A l'approche de l'aïd el fitr annonçant la fin du mois de jeûne, une grande effervescence règne dans les rues commerçantes de Aïn Defla, les citoyens affluant vers les boutiques de vêtements en vue d'acheter à leur progéniture les habits neufs tant convoités.

Dans ce décor, le fait marquant a incontestablement trait au non-respect des gestes barrières particulièrement le masque de protection que très peu de gens portaient.

"A l'entrée, du magasin, il est bien mentionné + port du masque obligatoire + mais une fois à l'intérieur, l'on constate, non sans amertume, que même le gérant du magasin ne le porte pas", s'insurge un sexagénaire, enseignant à la retraite de son état.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie a fait au moins 3.359.726 de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 3.359.726 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un nouveau bilan établi samedi à partir de sources officielles.

Plus de 161.795.290 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni. Sur la journée de vendredi, 12.950 nouveaux décès et 728.160 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 3.890 nouveaux morts, le Brésil (2.211) et les Etats-Unis (758). Les Etats-Unis sont le pays le



plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 585.232 décès pour 3 2.895.292 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 432.628 morts et 15.519.525 cas, l'Inde avec 266.207 morts (24.372.907 cas),

le Mexique avec 220.159 morts (2.377.995 cas), et le Royaume-Uni avec 127.668 morts (4.446.824 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Hongrie est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 301 décès pour 100.000 habitants, suivi

par la Bosnie (274), la Macédoine du Nord (249) et le Monténégro (248). L'Europe totalisait samedi à 10H00 GMT 1.066.294 décès pour 52.103.195 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 975.296 décès (30.630.875 cas), les Etats-Unis et le Canada 610.092 décès (34.211.534 cas), l'Asie 403.842 décès (31.905.113 cas), le Moyen-Orient 137.291 décès (8.220.606 cas), l'Afrique 125.835 décès (4.677.822 cas), et l'Océanie 1.076 décès (46.151 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

ROYAUME-UNI

Boris Johnson annonce une enquête indépendante sur sa gestion de la pandémie

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé mercredi l'ouverture en 2022 d'une enquête indépendante, réclamée de longue date par l'opposition, sur sa gestion très critiquée de la pandémie de coronavirus.

"Face à une telle tragédie, l'Etat a l'obligation d'examiner ses actions aussi rigoureusement et honnêtement que possible, et d'en tirer les leçons pour l'avenir. C'est pourquoi j'ai toujours dit que lorsque le moment serait venu, il devrait y avoir une enquête approfondie et indépendante", a déclaré Boris Johnson devant les députés.

"Ainsi, je peux confirmer aujourd'hui que le gouvernement établira une enquête publique indépendante" qui aura "la capacité d'ordonner la production de tous les documents pertinents et de recueillir des témoignages oraux, en public et sous serment", a-t-il ajouté.

Selon lui, le "bon moment" pour l'ouverture de cette enquête est le "printemps 2022".

S'il est engagé à consulter les autorités de l'Ecosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord, compétentes pour gérer la crise sur leur territoire, avant d'en dessiner les contours.

Dès le début, le dirigeant conservateur a été mis en cause pour une gestion jugée chaotique de la pandémie, qui a fait plus de 127.000 morts au Royaume-Uni, le bilan le plus lourd en Europe.

Il s'est vu reprocher notamment d'avoir tardé à prendre toute la mesure de l'ampleur de la pandémie, en confinant trop tard puis en déconfinant trop rapidement.

Son gouvernement est aussi accusé de gabegie dans l'attribution des contrats de fourniture de masques et autres équipements de protection personnelle. Le succès de la campagne de vaccination massive, qui a permis d'administrer une première dose à deux tiers des adultes, a permis à Boris Johnson de redorer son blason et d'assouplir progressivement les restrictions après un troisième confinement, à la faveur d'une nette amélioration de la situation sanitaire.

Une telle enquête était réclamée de longue date par l'opposition travailliste, mais le gouvernement estimait qu'il était prématuré de la lancer en pleine crise, alors que le coronavirus sévissait encore fortement. Le chef des travaillistes, Keir Starmer, a salué mercredi sa mise en place, mais a estimé qu'elle pourrait être lancée plus tôt que le printemps 2022.

Il a aussi appelé l'exécutif à consulter les travailleurs de première ligne et les familles ayant perdu un être cher, dont la collaboration est indispensable à son bon fonctionnement, selon lui.

GESTION DE L'ÉPIDÉMIE

La gestion du début mise en cause (experts)

La pandémie de Covid-19 aurait pu être évitée selon des experts et personnalités mandatés par l'OMS, qui réclament d'urgence de vastes réformes des systèmes d'alerte et prévention pour éviter de nouvelles pandémies. Un rapport d'un panel indépendant a jugé que l'Organisation mondiale de la santé avait trop tardé à sonner l'alerte et qu'il aurait été possible d'éviter la catastrophe qualifiée de "Tchernobyl du XXIe siècle", qui a déjà coûté la vie à au moins 3,3 millions de personnes et provoqué une crise économique mondiale.

"Il est clair que la combinaison de mauvais choix stratégiques, d'un manque de volonté de s'attaquer aux inégalités et d'un système manquant de coordination a créé un cocktail toxique qui a permis à la pandémie de se transformer en une crise humaine catastrophique", relève le rapport. "Trop de temps s'est écoulé" entre la notification d'un foyer épidémique en Chine dans la deuxième quinzaine de décembre 2019 et la déclaration, le 30 janvier par l'OMS, d'une urgence de santé publique de portée internationale, selon ces experts, alors que la Chine a été accusée de camoufler l'épidémie. Le groupe d'experts recommande la mise en place d'un nouveau système mondial de surveillance fondé sur une "transparence totale".

AP3

EVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE

La deuxième année de pandémie en passe d'être plus mortelle que la première

La pandémie est en passe de faire plus de morts cette année qu'en 2020, a prévenu vendredi l'OMS au moment où plusieurs pays entrevoient l'espoir d'une vie plus normale alors que d'autres, comme l'Inde, restent aux prises avec une flambée épidémique dévastatrice. Le Covid-19 a fait au moins 3,3 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019 tandis que l'apparition de variants et la progression inégale des campagnes de vac-

ination continuent d'inquiéter. Selon le patron de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, "au train où vont les choses, la deuxième année de la pandémie sera "beaucoup plus mortelle que la première". Il a en outre appelé à renoncer à vacciner les enfants et les adolescents contre le coronavirus et à faire don des doses ainsi libérées au système Covax pour les redistribuer aux nations défavorisées.

OMS

Le variant indien présent dans 44 pays

Le variant indien du Covid-19 a été détecté dans 44 pays (cinq pays de plus en une semaine) et dans les six régions sanitaires du monde, selon le dernier bulletin épidémiologique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Ce chiffre est le résultat de l'enregistrement de plus de 4.500 séquences dans le GISAID, une plateforme mondiale de partage des données relatives aux virus.

L'OMS a désormais classé le variant indien de la Covid-19 (B.1.617) dans la catégorie des "variants préoccupants" au même titre que les variants britannique, sud-africain et brésilien. Apparu pour la première fois en Inde en octobre 2020, le variant B.1.617, semble

avoir des taux de transmission plus élevés, y compris des hausses rapides observées de la prévalence dans plusieurs pays. Selon une récente évaluation des risques en Inde, réalisée par l'OMS, plusieurs facteurs potentiels pourraient expliquer la résurgence et l'accélération de la transmission de la Covid-19 dans le pays d'Asie du Sud.

Outre une augmentation de la proportion de cas de variants du Covid-19 potentiellement plus transmissibles, l'agence onusienne note que plusieurs rassemblements religieux et politiques de masse ont sûrement accru la mixité sociale et a fait état de la sous-utilisation et de la moindre adhésion aux mesures

sanitaires et sociales publiques. "Les contributions exactes de chacun de ces facteurs à l'augmentation de la transmission en Inde ne sont pas bien comprises", a toutefois reconnu l'OMS.

L'Inde est le pays qui continue de recenser le plus grand nombre de nouvelles infections au coronavirus dans le monde. La semaine dernière (3 au 9 mai), le pays a enregistré plus de 2,7 millions de nouvelles infections, soit une hausse de 5,45% par rapport à la semaine précédente (26 avril au 2 mai). A la date du 11 mai, l'Inde a signalé 22.992.517 cas confirmés de Covid-19 dont 249.992 décès à l'OMS. A la date du 4 mai 2021, plus de 160,4 millions doses de vaccin ont

été administrées dans le pays.

Entre l'identification du variant indien en octobre et la fin avril 2021, trois mutations ont été repérées (dénommées B.1.617.1, B.1.617.2 et B.1.617.2).

Les mutations B.1.617.1 et B.1.617.2 représentaient respectivement 21% et 7% des échantillons séquencés en Inde.

Mais l'OMS estime qu'il faut relativiser ces données car seulement environ 0,1% des échantillons positifs en Inde ont été séquencés et enregistrés sur la plateforme GISAID.

En dehors de l'Inde, le Royaume-Uni est le pays qui a signalé le plus grand nombre de cas dont le séquençage correspond aux mutations du variant indien.

VACCINS

La Norvège renonce au vaccin d'AstraZeneca

La Norvège va, dans le cadre de son programme de vaccination anti-Covid, renoncer définitivement au vaccin d'AstraZeneca et réserver à l'avenir celui de Johnson & Johnson aux seuls volontaires, a annoncé mercredi le gouvernement.

La Première ministre Erna Solberg a justifié ces mesures par les risques rares mais graves de complications après l'administration de ces vaccins, qui utilisent la même technologie de l'adénovirus.

L'Agence européenne des médicaments et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommandent, elles, de continuer à les utiliser, jugeant leurs

bénéfices supérieurs à leurs risques. La Norvège avait suspendu le 11 mars l'utilisation du vaccin du laboratoire anglo-suédois AstraZeneca mis en cause dans des cas de thromboses atypiques et n'a pas déployé celui de l'américain Johnson & Johnson suspecté de déclencher, très occasionnellement, des effets secondaires similaires.

Si cette suspension est maintenue, Oslo se refuse à ce stade à faire un crois sur ce vaccin. "Nous souhaitons mettre en place des stocks de secours que nous pourrions utiliser si les infections augmentent ou en cas de défaillances dans les livraisons d'autres producteurs de vaccins", a dit

Mme Solberg lors d'une conférence de presse. Unidose, le vaccin de Johnson & Johnson, contrairement à celui d'AstraZeneca, pourra aussi être offert aux personnes sur une base volontaire, a-t-elle dit. Cette décision fait suite aux recommandations émises lundi par des experts qui - tout comme l'Institut norvégien de santé publique - préconisaient de renoncer aux vaccins d'AstraZeneca et de Johnson & Johnson dans le programme national de vaccination. Leur rapport commandé par le gouvernement norvégien conseillait en revanche de laisser la possibilité aux personnes volontaires d'être inoculées avec ces vaccins.

MARCHE RAPIDE

QUELS BIENFAITS POUR LA SANTÉ ET POUR LA LIGNE ?

Les restrictions dues à la crise sanitaire, dont la fermeture des salles de sport, ont accentué la sédentarité des Français. Pourtant, la marche rapide peut être une solution pour faire du sport facilement. A quelle fréquence ? A quelle vitesse ? Quels muscles sont sollicités ? Dr Laurent Uzan, cardiologue du sport, nous livre ses conseils pour maximiser ses (nombreux) bienfaits.

La marche rapide reste une bonne alternative en attendant la réouverture des salles de sport et des cours collectifs. Mais aussi en complément, à toute période de l'année. Cette activité d'endurance, au même titre que la course à pied ou que la natation sollicite les capacités cardio-vasculaires, pulmonaires, musculaires, et même mentales.

Évidemment, pour les personnes qui sont habituées à faire du sport 4 fois par semaine par exemple, la marche rapide n'a d'intérêt qu'en complément de séances habituelles. L'idéal est de les coupler avec des séances de musculation à la maison. En revanche, pour ceux et celles qui veulent renouer avec l'activité physique, elle remplit les conditions idéales.

Les bienfaits de la marche rapide

Le fait de respirer au grand air permet de diminuer l'anxiété, d'abaisser le niveau de stress et produit ces fameuses endorphines, facteurs de sérénité. C'est une activité douce. On ne risque pas les impacts ou chocs générés par la course à pied par exemple. On peut la pratiquer partout. Pour la silhouette, elle permet de redessiner les cuisses et les mollets de façon harmonieuse. Les fessiers, les abdominaux et les dorsaux sont également sollicités pendant l'exercice. Elle permet aussi de renforcer son équilibre (intéressant pour éviter les risques de chutes pour les personnes âgées par exemple) et d'augmenter son métabolisme de base, c'est-à-dire sa capacité

de brûler des calories au repos. Rappelez-vous que plus on se muscle, plus on augmente ce métabolisme en question. Il faut rappeler que les études scientifiques sont unanimes. Toutes montrent que la marche rapide constitue une excellente prévention contre de nombreuses maladies : diabète, hypertension, cholestérol trop élevé, et même Alzheimer ou Parkinson etc. Il a également été démontré que cette activité diminuait les risques d'ostéoporose, d'accidents cardiaques, et possédait des bénéfices dans la récurrence de certains cancers comme celui du sein ou du côlon. D'excitables raisons pour aller chausser ses baskets !

Ce qu'il faut savoir, les précautions

Si cette activité vous séduit, quelques précautions s'imposent. Il faut veiller à être bien chaussé pour préserver les articulations et les tendons, c'est-à-dire choisir des chaussures spécifiques avec un bon amorti. Et surtout, pas de baskets neuves, car on risque une tendinite", prévient le docteur Laurent Uzan, cardiologue du sport.

Pour le choix du lieu, mieux vaut éviter le sol bétonné ou le bitume, mais choisir une forêt ou un parc dans la mesure du possible. Pour les personnes avec des antécédents cardiaques, une visite chez le médecin s'impose pour vérifier ses capacités et éviter tout risque. Pour en tirer un maximum de bénéfices, ce qui compte reste la régularité et la répétition.



"On peut commencer par une vingtaine de minutes si on ne se sent pas tout à fait prêt... Puis augmenter petit à petit avec 5 minutes de plus à chaque fois. L'idée étant de ne pas faire de grosse séance un jour, puis plus rien. Il vaut mieux pratiquer tous les jours même sur une durée plus courte plutôt que d'être irrégulier", ajoute le docteur Uzan.

Les astuces pour savoir si vous marchez assez vite !

Pour être certain d'avoir le bon rythme, l'astuce est de marcher vite comme si on essayait d'atteindre un train qu'on ne veut pas rater. Et éga-

lement d'avoir la sensation qu'on peut parler en marchant, mais qu'on ne pourrait pas chanter. En gardant ces deux repères à l'esprit, vous êtes certain de pratiquer de la vraie marche rapide. La vitesse idéale est de 5 à 7 km par heure (contre 4 pour la marche classique).

Si on veut aller plus loin, on peut effectuer un mouvement de balancier avec les bras, comme si on pratiquait la marche nordique. Le travail du corps sera amplifié puisque les muscles du haut seront également mis à contribution. Au niveau de la position à adopter, gardez bien le regard au loin avec les épaules rela-

chées pour garder votre dos bien droit. Si on souhaite perdre du poids, la durée minimum des séances ne doit pas être inférieure à 40 mn. Mais uniquement dans le cas où on n'a pas l'habitude de faire du sport. Pour les plus aguerris qui voudraient se débarrasser de kilos superflus, cette durée est aussi valable, mais doit être associée à du gainage, des exercices avec haltères, de la corde à sauter par exemple, pour mélanger cardio training et musculation.

Merci au Dr Laurent Uzan, cardiologue du sport et auteur de *Prenez la santé de votre cœur en main*, aux éditions Leduc

3 FAÇONS DE MARCHER POUR CALMER LE MENTAL

En plus d'être un excellent moyen de lutter contre la sédentarité, marcher est aussi pour le mental. Partait pour évacuer le stress de cette période de pandémie. Découvrez les trois façons de marcher qui vont vous aider à vous relaxer.

Facile et accessible à tous sans modification, la marche apporte non seulement tous les bienfaits d'une activité physique (à condition de la pratiquer régulièrement) mais elle aide à s'extraire des soucis du quotidien et à apaiser son mental. Voici trois façons de chasser le stress en marchant conseillées par Carole Serrat, coach de vie et sophrologue.

#1 LA MARCHÉ CONSCIENTE : POUR CHASSER SOUS LES TENSIONNES

Le principe est simple : on se concentre sur chaque pas en adoptant quelques règles posturales et en coordonnant sa respiration.

On relève bien la tête et on dirige le regard vers l'avant pour permettre à la colonne vertébrale de conserver sa courbure naturelle.

On écarte les épaules pour avoir une bonne amplitude respiratoire. Pendant la marche, on sent la jambe se déplacer, et le pied se poser par terre. Il est préférable d'attaquer le pas avec le talon puis de dérouler le pied complètement

jusqu'aux orteils. Chaque fois qu'on soulève un pied, on prend une large inspiration et dès qu'il touche le sol, on expire.

Puis on inspire à nouveau dès que l'autre pied se soulève.

À l'expiration, on sent que l'on prend de l'air frais, neuf. À l'expiration, on imagine que l'on dépose sur le sol ses tensions, sa fatigue et ses pensées parasites.

#2 LA MARCHÉ RAPIDE : POUR ACTIVER LES ENDORPHINES

Non seulement elle améliore le rythme cardiaque (et aide à brûler des calories) mais en plus, elle permet de réguler la respiration et d'activer la sécrétion des endorphines, les hormones du bien-être.

On regarde droit devant, on baisse les épaules, que l'on maintient en arrière afin de bien dégager la poitrine et ainsi mieux respirer. Les bras, qui font office de balancier, forment un angle à 90° et les poings sont fermés mais l'ensemble du corps reste souple.

On pose le talon, on déroule le pied et on pousse avec les orteils en sollicitant les muscles du mollet pour aider à la propulsion. Le mouvement des bras entraîne celui des

jambe. Pour augmenter sa vitesse, il est conseillé de faire des enjambées plus petites, plus rapides.

On inspire sur 3 temps par le nez et on expire sur 3 temps par la bouche jusqu'à ce que le ventre soit complètement rentré, de façon à bien vider l'air des poumons.

#3 LA MARCHÉ APGHANE : POUR GAGNER EN CALME INTÉRIEUR

La marche afghane est une technique qui consiste à synchroniser les pas et la respiration. Elle apporte une quantité d'oxygène plus importante ainsi qu'un grand calme intérieur. Durant toute la marche on se tient bien droite et on compte mentalement.

On respire profondément par le nez sur 3 pas.

On bloque la respiration et on reste en apnée poumons pleins sur le 4 e pas.

On expire sur les 3 pas suivants.

On reste en apnée poumons vides sur le 4 e pas.

On continue en gardant ce rythme, qui peut être maintenu sur de longues distances.

Notre expert : Carole Serrat, coach de vie, sophrologue à l'hôpital Bichat, à la maternité des Lilas et à la clinique de La Muette (Paris).

Pour vivre plus longtemps, marchez vite !

L'allure à laquelle on marche pourrait être un bon indicateur de la condition physique selon des chercheurs britanniques. Votre vitesse de marche est-elle plutôt lente ou rapide ? Votre réponse pourrait avoir une influence sur votre santé et à fortiori votre espérance de vie. C'est en tout cas la conviction de chercheurs britanniques des hôpitaux universitaires de Leicester, auteurs d'une étude sur le sujet. Ils suggèrent que le rythme de marche jouerait un rôle important dans l'espérance de vie. Selon eux, les personnes qui marchent vite auraient tendance à vivre plus longtemps, et ce indépendamment du poids corporel. Cette étude est la première à associer l'espérance de vie et rythme de marche, quel que soit l'indice de masse corporelle (IMC). Pour en arriver à ces conclusions, les chercheurs ont décortiqué les données de la Biobank britannique portant sur 474 919 personnes recrutées au Royaume-Uni. Ils ont observé cette corrélation entre marche rapide et espérance de vie plus longue, et ce quel que soit le poids - de l'insuffisamment pondérée à l'obésité morbide - en effet, les personnes présentant une insuffisance pondérale et qui marchaient lentement présentaient l'espérance de vie la plus basse (64,8 ans chez les hommes et 72,4 ans chez les femmes en moyenne) comparé aux marcheurs rapides. En prenant en considération le tour de taille, les chercheurs sont arrivés au même résultat tendant à prouver que plus on marche lentement plus l'espérance de vie est faible.

LA VITESSE DE MARCHER, UN OUTIL AUSSI IMPORTANT QUE L'IMC. Les chercheurs vont plus loin. La vitesse de marche serait un outil aussi fiable que l'indice de masse corporelle (IMC) pour évaluer la forme et la santé en général, dixit les universitaires. Les résultats suggèrent que la forme physique est peut-être un meilleur indicateur de l'espérance de vie que l'indice de masse corporelle (IMC) et qu'encourager la population à marcher rapidement peut ajouter des années à sa vie", souligne le professeur Tom Yates, premier auteur principal de l'étude, dans un communiqué. Au-delà, ces conclusions confirment l'intérêt de l'activité physique au quotidien. Et que la marche est la première pas pour améliorer sa condition physique. Dès lors, comment connaître sa vitesse de marche et éventuellement la modifier ? Découvrez nos conseils pour évaluer votre rythme (vous mettre en marche !)

MARCHE SPORTIVE 8 BONNES RAISONS D'ESSAYER

Activité nature et détente, la marche n'est pas seulement cantonnée aux balades digestives et flâneries du dimanche. En version sportive, la marche se mue en activité aussi efficace que le jogging pour mincir. Mais pas seulement. En été comme en hiver, voici les bonnes raisons de sauter le pas et de devenir accro !

POUR SE REMETTRE AU SPORT EN DOUCEUR

Pas toujours facile de trouver le courage de se déplacer dans une salle de sport à la fin d'une journée de travail. Quant au running, ce n'est pas votre truc, vous trouvez cela fatigant et peu motivant. La marche sportive est un bon compromis pour vous défouler en pratiquant un sport dont vous choisissez la cadence. Des séances régulières de 30 minutes à allure rapide (au-delà de 6 km/h), apportent autant de bénéfices sur la santé que n'importe quel sport. En plus, comparé à la course à pied dont l'impact du pied avec le sol peut être traumatisant, la marche reste douce pour les muscles et les articulations. Le pied se déroule sans quitter le sol ce qui limite le risque de blessures.

POUR PROTÉGER SES OS

Plusieurs études l'ont établi : la marche constitue le moyen le plus simple et le plus sûr pour préserver son capital osseux et limiter le risque d'ostéoporose. Une marche d'une demi-heure par jour fait partie des recommandations à suivre pour les personnes à risque, en plus d'un apport suffisant en calcium et en vitamine D.

POUR ENTRAÎNER SON CŒUR

La marche sportive est



particulièrement indiquée pour les personnes à risque de maladie cardiovasculaire. Comme le jogging, la pratique régulière entraîne le cœur et apporte des bénéfices flagrants sur la réduction de la tension artérielle, la prévention du diabète de type 2, la baisse du mauvais cholestérol.

POUR DÉSTRESSER

Le matin avant d'aller travailler, sur la pause-déjeuner ou à la sortie du

bureau, la marche active vous recharge vos batteries en insufflant de l'énergie et de la sérénité. Une séance apporte une bouffée d'oxygène à toutes les cellules de votre corps et libère de l'endorphine, l'hormone du bien-être. Une arme anti-stress dont vous pourriez bien devenir accro.

POUR PRÉVENIR LES JAMBES LOUBDES

Ce sport stimule le retour veineux.

Cette amélioration de la circulation sanguine aide à combattre la sensation de lourdeurs caractéristique du phénomène de jambes lourdes.

POUR CHASSER LA CELLULITE

Associée dans un cas sur trois à des troubles veineux, la cellulite peut être foulée du pied grâce à la marche sportive. L'activité physique consomme des calories et finit par tanner dans les amas graisseux.

POUR DESSINER SES FESSIERS

Les pressions et douillettes des exercices de fessiers des salles de gym seront rassurées : la contraction musculaire induite par la marche sportive bénéficie surtout à vos fessiers et vos jambes qui s'affinent et se sculptent sans effort.

POUR PERDRE DU POIDS SANS RÉGIME

Vous en avez marre de vous affamer avant l'été en espérant retrouver une taille de guêpe. Plutôt que de rentrer dans un cercle vicieux de frustration-privation, faites-vous plaisir en alliant alimentation équilibrée et deux à trois séances d'une heure de marche à 6km/h par exemple. Vous éliminez en moyenne 300 calories par heure tout en renforçant vos abdos et le reste du corps. A consommer sans modération !

MARCHE : LA BONNE VITESSE

La marche est une activité physique accessible à tous et dont on peut adapter le rythme. Quelle différence entre marche lente et rapide ? Tout est une question de vitesse et de fréquence cardiaque. Décrispate.

LES CHOIX DE L'INTENSITÉ

Comme le bilanes le vélo, la marche est une activité de choix pour entretenir son corps et gagner en énergie sans risque de blessure. Quelle que soit sa forme et sa condition physique, il est possible de profiter des bienfaits de la marche. Une fois enfilées les baskets (confortables), rester à dose sur intensité en fonction de son objectif. Cette variable se cale sur la vitesse de marche. Où placer le curseur ? L'échelle d'intensité (qui définit la difficulté) s'établit en fonction de la fréquence cardiaque (le nombre de battements du cœur par minute). Plus la fonction cardiaque sera élevée, plus vous serez essoufflé. Plus l'entraînement sera cardio (augmentation du rythme cardiaque) et plus vous dépenserez de l'énergie avec le gain en tonification musculaire associé. À vous de jouer, quelle est votre intensité maximale en fonction de votre ressenti et de votre énergie.

DES RÉGLES D'AVANT LE DÉPART

- Choisissez votre vitesse de marche qui vous semble la plus adaptée sur sa sortie. Vous pouvez aussi bien alterner entre différentes vitesses en suivant

une progression ou bien conserver la même vitesse. Quelle que soit l'option choisie, pensez à toujours écouter votre corps (pour ne pas aller au-delà de vos limites. Autrement dit, en cas de grosse fatigue, levez le pied et diminuez la vitesse encore plus s'il s'agit d'une reprise sportive. Vous pouvez être légèrement essoufflé mais l'effort ne doit pas être difficile au point de vous rendre incapable de parler, dans ce cas c'est que vous êtes "dans la zone rouge". Ralentissez !

- Commencez toujours par une allure plus lente pour prendre le temps de chauffer vos articulations, vos muscles et votre cœur et terminez la séance en ralentissant (pour récupérer de l'effort fourni en fin de séance).

- Pensez à prévoir quelques étirements à distance des séances pour redonner aux muscles tout leur élasticité, leur souplesse et leur longueur.

- Comme pour le running, hydratez-vous avant et après l'entraînement (voire aussi pendant).

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHER

Vous marchez en-dessous de 4,8 km/heure, ce qui correspond chez un adulte d'âge moyen, à une fréquence cardiaque moyenne comprise entre 95 et 105 battements par minutes. Vous pouvez parler sans difficulté. Cette vitesse de déplacement est celle du quotidien, l'intensité est moindre.

La marche normale et dynamique

Votre vitesse de pas est comprise en moyenne entre 5 et 6 km/heure. Le cœur bat en moyenne à 135 à 160 battements par minute. A 6km/h, vous pouvez être légèrement essoufflé et commencez à transpirer.

La marche rapide

Vous marchez à une vitesse supérieure à 6 km/h et pouvant aller jusqu'à 8 km/heure. La fréquence cardiaque moyenne est comprise entre 135 à 160 battements par minute. Les mouvements sont énergiques, et l'aisance respiratoire diminue : vous avez du mal à parler en continu mais l'intensité de l'effort doit rester supportable. Les effets positifs sur la santé de cette marche rapide (ou sportive) sont semblables à ceux du running (travail cardio-vasculaire et respiratoire) mais avec un impact limité sur les articulations. Vous limitez le risque de blessures musculo-squelettiques.

La marche très rapide

L'intensité est élevée avec une vitesse dépassant les 8 km à l'heure, proche d'un running à allure modérée (au-dessus de 7 km/h en moyenne). Votre cœur bat à plus de 160 battements par minute. La respiration est moins aisée et il est impossible de parler pendant l'effort. Cette intensité est difficile à tenir dans la durée. Ce type de marche s'adresse plutôt aux personnes déjà entraînées et en bonne condition physique.

TRANSITION AU TCHAD Quelque 200 personnes manifestent leur "soutien indéfectible" au CMT

Près de 200 Tchadiens de partis se réclamant de l'opposition ont manifesté mercredi à N'Djamena leur "soutien indéfectible" au Conseil Militaire de Transition (CMT) dirigé par le fils de l'ex-président Idriss Déby décédé en avril, rapportent des médias.

Il s'agissait de la première manifestation autorisée par le CMT, installé depuis la mort du président Idriss Déby Itno le 20 avril dernier, des suites de blessures reçues alors qu'il commandait son armée dans des combats contre des attaques rebelles dans le nord tchadien.

Mercredi, ils étaient près de 200 militants à avoir répondu à l'appel de Nouvelle vision, une plate-forme de 42 partis se disant de l'opposition, à manifester dans le calme une heure durant, bien encadrés par la police, à N'Djamena, selon les mêmes sources.

Dimanche, un projet de manifestation similaire avait été autorisé pour la première fois mais avait avorté "faute de manifestants".

"Vision nouvelle donne son soutien indéfectible au CMT et au gouvernement de transition", pouvait-on lire sur une grande banderole en tête de cortège mercredi.

Ou bien encore "Nouvelle vision dit non à la guerre et oui à la paix et la stabilité".

Dès l'annonce de la mort d'Idriss Déby, le CMT avait dissous l'Assemblée nationale et le gouvernement et abrogé la constitution, avant de proclamer Mahamat Déby président de la République pour une période de "transition" de 18 mois, au terme de laquelle la junte promet des "élections libres et transparentes".

"Nous soutenons cette transition parce que nous n'avons pas d'autre choix au moment où les institutions ne sont pas là.

Le CMT se bat pour la survie de la nation tchadienne", a plaidé Mahamat Adoum, président de Vision nouvelle, laquelle appelle également les militaires à "respecter leurs engagements" pour des élections libres et un "dialogue inclusif". Par ailleurs, selon la coalition Wakit Tama, -un collectif de partis d'opposition et d'associations de la société civile-, entend organiser une troisième marche le 19 mai prochain, selon le site d'information Tchadinfos.

CÔTE D'IVOIRE Retour du Premier ministre après des soins en France

Le Premier ministre ivoirien Patrick Achi, 65 ans, est revenu en Côte d'Ivoire vendredi soir après avoir été soigné quatre jours en France, selon une source proche de la primature. Aucune information n'a été donnée sur son état de santé. Les autorités ivoiriennes ont décliné tout commentaire.

M. Achi s'était rendu en France par un vol spécial dans la nuit de lundi à mardi à la suite de saignements intestinaux, selon une source proche de la primature ayant requis l'anonymat.

M. Achi est le troisième Premier ministre que connaît la Côte d'Ivoire en un an, après les décès subits des deux précédents.

Proche du président Alassane Ouattara, Patrick Achi a été nommé le 26 mars chef du gouvernement, succédant à Hamed Bakayoko, mort deux semaines plus tôt, à 56 ans, des suites d'un cancer. Ce dernier avait lui-même succédé en juillet 2020 au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, mort à 61 ans des suites de problèmes cardiaques.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Global liberty Alliance alerte Washington sur les violations marocaines des droits de l'Homme

L'organisation américaine, Global Liberty Alliance (GLA), a alerté dans une lettre adressée à la secrétaire d'Etat adjointe par intérim pour le bureau chargé de la démocratie, des droits de l'Homme et du travail, Lisa Peterson, sur les violations et attaques marocaines visant les militants sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental.

La secrétaire d'Etat adjointe par intérim, Lisa Peterson, a été destinataire d'une lettre de l'organisation de défense des droits de l'Homme, l'informant qu'un groupe de défenseurs des droits humains du Sahara occidental avait été brutalement agressé et battu par les forces de sécurité marocaines", selon la missive publiée mardi par l'organisation.

GLA a expliqué que cette lettre se veut un moyen pour "demander au Département d'Etat d'insister auprès du gouvernement marocain pour qu'il adhère à ses obligations internationales et respecte les droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental".

S'appuyant sur des informations fournies par l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis, l'organisation américaine note que le 10 mai 2021, dans la matinée, une unité spéciale des forces marocaines portant des masques a fait irruption dans la maison d'une famille sahraouie.

Lors de ce raid matinal, trois jeunes militants sahraouis, dont le président de l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis, Babouzaïd Mohamed Said, Salek Baber, militant sahraoui des droits de l'Homme et ancien prisonnier politique et Khalid Boufraywa, un militant des droits humains sahraoui, ont été battus et conduits illégalement par les forces spéciales marocaines. "Sur



la base des informations préliminaires que nous avons fournies par les avocats et défenseurs des droits humains de l'Association sahraouie, illustrées par des photographies, les hommes ont subi de graves blessures physiques et d'autres traumatismes", écrit-on.

L'organisation, constate en outre une augmentation des violations des droits de l'Homme contre le peuple du Sahara occidental depuis l'annonce, fin décembre, de la décision unilatérale de l'ex-président des Etats-Unis, Donald Trump sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Par ailleurs, Global Liberty Alliance avec d'autres défenseurs des droits de l'Homme, s'engagent à aider l'Association sahraouie à docu menter les violations des droits de l'Homme pour demander des comptes aux auteurs de cette attaque et d'autres.

Des copies de la lettre ont été envoyées à M. Joey Hood, Secrétaire d'Etat adjoint par

intérim, Bureau des affaires du Proche-Orient, le sénateur Patrick Leahy (Vermont), le sénateur James Inhofe (Oklahoma), le Sénateur Robert Menendez (New Jersey) et le sénateur Christopher Coons (Delaware).

La Global Liberty Alliance est une organisation non gouvernementale basée à Alexandria, en Virginie.

Fondée en 2016, sa mission est de renforcer l'état de droit, d'autonomiser les défenseurs des droits humains en première ligne des batailles juridiques et politiques et de faire avancer la cause de la justice.

Avocats aux Etats-Unis, travaillant avec des avocats et des dirigeants de la société civile dans d'autres pays où l'état de droit est faible ou inexistant.

Les membres de l'équipe défendent les personnes dont les droits fondamentaux ont été violés.

Dans un rapport qu'il a co-publié récemment avec le fonds de défense de la loi (Legal Defense Fund), GLA

a considéré la reconnaissance par Trump, des revendications marocaines illégitimes au Sahara occidental "n'a aucune base légale et peut être légalement annulée par le nouveau président américain".

Le rapport intitulé Accords d'Abraham et le Sahara occidental, considère "unilatérale" et "contradictoire avec le Droit international" la proclamation faite par l'ex-président Trump, le 10 décembre dernier en échange de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste, alliée des Etats-Unis.

"Non seulement cette proclamation contredit 40 ans de politique étrangère américaine (...) elle s'oppose aussi à la législation internationale pour deux raisons: elle viole le concept légal de l'uti Possidetis (principe de l'intangibilité des frontières) et fait entorse à la décision de la Cour de justice internationale" relative au statut du Sahara occidental, explique le document.

LIBYE Echange de 35 prisonniers entre les parties en conflit

Quelque trente-cinq prisonniers ont été échangés, mercredi, entre les parties en conflit en Libye, a fait savoir le Conseil présidentiel dans un communiqué. "Il s'agit des prisonniers se trouvant dans les prisons de la région de Chouïref, dans le sud-est de la Libye", précise le communiqué. L'opération de l'échange des prisonniers s'est faite sous la supervision du Comité militaire mixte 5+5", a indiqué, pour

sa part, le colonel Mustapha Yahia, membre du Comité 5+5, précisant que "cette opération n'est pas la première du genre". Le colonel Mustapha Yahia souligne que "l'opération s'est déroulée en présence des notables de la région de Chouïref". L'échange de prisonniers entre les parties en conflit s'inscrit dans la volonté des deux parties de mettre un terme aux hostilités et d'entamer une nouvelle

phase. Les nouvelles autorités en Libye, le Conseil présidentiel et le gouvernement, envisagent de lancer le chantier de la réconciliation nationale. Le président du Conseil présidentiel, Mohamed al-Manfi, a dores et déjà entamé des concertations en vue du tenir prochainement un congrès national sur la réconciliation. Il a reçu, dimanche, des notables des régions de Misrata et de Zliten.

NIGER Campagne de vaccination collective contre la COVID-19 des agents de l'environnement

La ministre nigérienne de l'Environnement, Garama Saratou Rabiou Younoussa, a officiellement lancé vendredi à Niamey une campagne de vaccination des agents de son ministère contre la COVID-19, ont indiqué des sources locales.

Plusieurs agents, dont la ministre, ont reçu dans l'en-

vironnement leur première dose du vaccin Sinopharm, "C'est une grande fierté pour nous, que des membres du gouvernement se mobilisent pour accompagner cette campagne qui vise à créer une immunité collective dans le pays", s'est réjoui le ministre nigérien de la Santé publique, Idi Illiassou Mai-

nassara. Pour la Représentante résidente de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Anya Blanche, "quand nous avons le maximum de personnes vaccinées, ça contribue à protéger nos familles, nos voisins, notre entourage et à protéger l'ensemble du pays". Le Niger, qui a enregistré son premier

cas de COVID-19 le 19 mars 2020, comptait à la date du mercredi dernier, 5.325 cas confirmés positifs, 4.929 guérisons, 192 décès, selon le bilan officiel.

La campagne de vaccination ayant démarré officiellement le 29 mars à Niamey, se déroule avec les vaccins Sinopharm et AstraZeneca.

PALESTINE

Ghaza : 10 membres d'une même famille tués dans une frappe israélienne

Dix membres d'une même famille palestinienne ont été tués samedi matin dans une frappe aérienne israélienne à l'ouest de la bande de Ghaza, ont annoncé les secours palestiniens.

Parmi les victimes, se trouvaient huit enfants et deux femmes, tués alors qu'ils se trouvaient dans leur immeuble de trois étages situé dans le camp de réfugiés Al Shati, selon ces sources paramédicales à Ghaza.

"Ils (les enfants) étaient en sécurité dans leur maison, ils ne portaient pas d'armes, ils n'ont pas tiré de roquettes", a témoigné Mohammad Abou Hatab, le père des huit enfants, à l'hôpital Shifa de la ville de Ghaza.

Les enfants ont été tués "alors qu'ils portaient leurs habits de l'Aïd al-Fitr", a-t-il ajouté, en référence à la coutume de porter des beaux habits durant cette fête marquant la fin du mois de jeûne du ramadan. Le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a lui dénoncé dans un communiqué "un massacre odieux dans le camp d'Al-Shati".

L'armée de l'entité sioniste a de son côté annoncé dans la nuit, au moins cinq frappes sur l'ensemble de la bande de Ghaza. Le dernier bilan des aut



dredi soir de 126 morts, dont 31 enfants, israéliens sur la bande de Ghaza depuis 27 et 950 blessés dans les bombardements lundi.

Washington va envoyer un émissaire pour exhorter à la "désescalade" (Blinken)

Les Etats-Unis vont envoyer un émissaire au Proche-Orient pour exhorter à la "désescalade" après trois jours de bombardements israéliens contre les Palestiniens ayant fait 53 morts et des centaines de blessés, a annoncé mercredi le chef de la diplomatie américaine.

Hady Amr, haut responsable du département d'Etat

américain, aura pour mission d'exhorter "au nom du président Biden à une désescalade de la violence", a précisé Antony Blinken devant la presse.

Il devait quitter Washington dès mercredi, a précisé un responsable américain.

Le secrétaire d'Etat a aussi indiqué que "tout décès de civils" était "une tragédie", soulignant que les images

d'enfants palestiniens morts étaient "déchirantes".

"Les Palestiniens ont le droit à la sécurité", a-t-il ajouté. Face aux critiques quant à l'attitude de l'administration de Joe Biden, souvent accusée d'être en retrait sur le dossier israélo-palestinien, le secrétaire d'Etat a assuré que les Etats-Unis étaient "pleinement impliqués" auprès de "toutes les

parties, y compris les Palestiniens", même s'il n'a pas précisé la nature des contacts avec les dirigeants palestiniens. Plusieurs nuits de bombardements israéliens, en particulier autour de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, ont fait au moins 53 morts, dont 14 enfants, d'après le dernier bilan du ministère de la Santé palestinien à Ghaza.

AFGHANISTAN

Rencontre gouvernement-talibans au Qatar

Des négociateurs du gouvernement afghan et des membres de la direction du mouvement taliban se sont rencontrés vendredi au Qatar pour discuter des pourparlers de paix en Afghanistan, au point mort

depuis des mois, ont annoncé des responsables des deux parties.

"Une réunion s'est déroulée aujourd'hui à Doha entre les délégations des deux parties en négociation", qui "ont insisté sur l'accélé-

ration des discussions sur la paix", ont tweeté les représentants des autorités de Kaboul, au deuxième jour d'un cessez-le-feu provisoire conclu entre le gouvernement et les insurgés.

DANEMARK

Trois arrestations lors d'une manifestation propalestinienne

Trois personnes ont été arrêtées dans la capitale danoise à la suite de violences lors d'une manifestation en soutien aux Palestiniens, certains manifestants lançant des pierres aux forces de l'ordre et l'ambassade de

l'entité sioniste, selon la police et des médias locaux.

La police continuera d'être présente sur les lieux de la manifestation tout au long de la nuit, a assuré l'inspecteur de police Paw Kaltoft sur la chaîne publique da-

noise DR, après avoir annoncé l'interpellation de trois personnes.

La manifestation, qui avait lieu devant la même ambassade à Copenhague, a été dispersée en raison de "troubles" à l'ordre public,

a expliqué la police locale sur Twitter, précisant que de nombreux policiers avaient été mobilisés sur les lieux. Selon des médias locaux, quelque 4.000 personnes ont participé à la manifestation.

VENEZUELA

Maduro parlera avec l'opposition s'il récupère Citgo et les fonds bloqués aux USA

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a conditionné vendredi sa participation à une nouvelle négociation avec le leader de l'opposition Juan Guaido à la récupération des fonds bloqués à l'étranger et au contrôle de la compagnie pétrolière publique Citgo.

"Qu'ils rendent compte de toutes les ressources que le gouvernement américain leur a données pour conspirer et qu'ils rendent tous les comptes bancaires, la société Citgo et (l'entreprise de pétrochimie) Monomers aux mains des institutions de l'Etat", a exigé

le président dans une allocution diffusée par la télévision d'Etat.

M. Guaido, reconnu comme président par intérim par une partie de la communauté internationale (58 pays dont les Etats-Unis), a proposé mardi au pouvoir de négocier la levée des sanctions contre notamment "un calendrier pour des élections libres et justes", réclamant "un accord de salut national".

Washington est le principal allié international de Juan Guaido à qui il a cédé le contrôle des actifs vénézuéliens

aux Etats-Unis, notamment la raffinerie Citgo, filiale de la compagnie pétrolière publique PDVSA après l'avoir reconnu comme président par intérim, car il considère le second mandat de Nicolas Maduro illégitime en raison d'irrégularités électorales.

Après avoir nié pendant des mois toute possibilité de reprise des pourparlers, M. Maduro a répondu qu'il était prêt à discuter "où et comme ils le veulent", sans faire référence à la proposition de nouvelles élections présidentielles.

ITALIE

Première en Italie : une femme à la tête des services secrets

Le Premier ministre italien Mario Draghi a nommé mercredi à la tête des services secrets une diplomate de carrière, Elisabetta Belloni, première femme à occuper ce poste sensible.

Mario Draghi a choisi l'ambassadrice Elisabetta Belloni pour diriger le Département des informations pour la Sécurité (DIS), un poste où elle succédera au préfet Gennaro Vecchione, ont annoncé ses services dans un communiqué.

Le DIS, qui dépend directement de la présidence du Conseil, a notamment pour mission de superviser les activités de l'Agence d'information et de sécurité extérieure (AISE), compétente à l'étranger, et de l'Agence d'information et de sécurité extérieure (AIS), compétente sur le territoire national et chargé notamment du contre-espionnage. Elisabetta Belloni a occupé au cours de sa carrière de nombreux postes prestigieux au sein du ministère des Affaires étrangères.

Le grand public italien a appris à connaître son nom au milieu des années 2000, entre 2004 et 2008, quand elle dirigeait l'Unité de crise du ministère, en charge des opérations concernant les Italiens retenus en otage, blessés ou tués à l'étranger, dans des attentats ou catastrophes naturelles.

Elle a été ainsi confrontée à des affaires très médiatisées, comme les négociations pour la libération du journaliste Daniele Mastrogiacomo, du grand quotidien La Repubblica, enlevé en 2007 en Afghanistan. Elle a également coordonné les premières recherches d'Italiens disparus lors du tsunami en Thaïlande de décembre 2004.

RUSSIE

Un ex-maire condamné à neuf jours de prison

Un ex-maire, Evguéni Roïzman a été condamné à neuf jours de prison pour des messages sur Twitter appelant à manifester en soutien à l'opposant russe emprisonné Alexeï Navalny, selon l'agence de presse russe TASS.

L'ex-édile de la 4e ville de Russie, Ekaterinbourg, a été reconnu coupable d'"organisation de manifestations non-autorisées" après la publication de messages sur Twitter en janvier et en avril, selon l'agence publique TASS.

Dans ces messages, toujours en ligne sur son compte suivi par près de 500.000 personnes, il appelait à sortir dans la rue le 31 janvier et partageait un appel à manifester pour M. Navalny le 21 avril.

Ces jours-là, plusieurs milliers de personnes avaient défilé à travers la Russie pour demander la libération d'Alexeï Navalny, qui purge une peine de deux ans et demi de prison depuis fin février.

En janvier, ces rassemblements non-autorisés ont été fermement dispersés par la police qui a procédé à une série d'arrestations.

Evguéni Roïzman a également été condamné à 30 heures de travaux d'intérêt général pour avoir participé à la manifestation pro-Navalny du 21 avril.

Son avocate, citée par TASS, a indiqué qu'il allait faire appel de son incarcération. Evguéni Roïzman était jugé à Ekaterinbourg, dans l'Oural, une ville dont il a été le maire entre 2013 et 2018. Il était alors le seul maire d'opposition d'une grande agglomération russe. Fin mars, il avait été condamné à 40.000 roubles d'amende (440 euros) pour avoir participé aux manifestations pro-Navalny des 23 et 31 janvier.

PATRIMOINE

Phonothèque et bibliothèque du Cnrpah : une mémoire archivistique au service du patrimoine

Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnrpah) dispose d'un important fonds d'archives sonore et d'une riche bibliothèque en cours de traitement et de numérisation pour aboutir à la création d'un fonds documentaire, au service de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel algérien.

L'ethnomusicologue et chercheur au Cnrpah, Mohamed Mehanek a d'abord mis l'accent sur la nécessité de passer par la réalisation d'un inventaire méthodique, la classification des corpus existants, la collecte de nouvelles données, la numérisation des contenus puis l'indexation de tous les documents sonores.

La section ethnomusicologique du Cnrpah, poursuit le chercheur, est apparue en 1967 avec la venue de Pierre Augier, musicologue et ancien professeur de musique à Oran, qui a commencé à rassembler et à classer les enregistrements, dont les plus anciens remontent à 1935. De 1969 à 1976, Pierre Augier et l'écrivain, anthropologue, linguiste et spécialiste de la langue et la culture berbères, Mouloud Mammeri, ont

accompli un travail de collecte dans le sud algérien, accomplissant ainsi quelque 632 bobines d'enregistrements et d'entretiens sur l'histoire des lieux et les différents thèmes musicaux et rythmiques les identifiant.

En plus des enregistrements autour de la musique andalouse dans ses trois variantes, Ghernati, Senaï et Malouf des régions du nord (Tlemcen, Alger Blida et Constantine) et les chants patriotiques kabyles, d'autres cadences et modes musicaux de différentes régions d'Algérie ont fait l'objet d'études au Cnrpah. Entre autres modes et rythmes répertoriés, le tindé, l'imzad, l'éléwen, le tazengharet, le thigelt et le tazemart dans la région de l'Ahaggar, l'ahali et le taguerabt dans celle du Touat, le chelali

dans le Grara ou encore, le melhoun dans la région des Hauts Plateaux. Durant les années 1980, l'ethnomusicologue Nadia Mecheri a pris le relais et a continué à travailler sur le répertoire mixte Augier-Mammeri, avant de travailler avec le professeur Ahmed Benaoum et constituer un fonds sonore de 150 bobines, axant ses recherches sur l'aspect technique pour tenter de comprendre le rapport des différentes conceptions rythmiques, modales et mélodiques avec les régions de découverte et les us et coutumes de leurs peuples.

Un corpus de plus de 400 heures de son a été numérisé par une équipe de chercheurs et analystes dirigée par la professeure Maya Saïdani, qui, depuis novembre 2011, travaille à sa valorisation.

Pendant, poursuit Mohamed Mehanek, ce patrimoine est dans son ensemble amputé d'informations qui décriraient le contenu des fichiers sonores (auteurs, lieux, intervenants, contenues, thématique, contexte...). Ce manque d'informations, explique l'ethnomusicologue, va impliquer un travail rigoureux d'indexation, qui consistera à rassembler toutes les informations permettant d'établir des fiches techniques pour chacune des bobines passée à étude.

Une bibliothèque de plus de 9000 ouvrages

Autre lieu de sauvegarde et de préservation du patrimoine, la bibliothèque spécialisée ouverte en 1955 en même temps que le Cnrpah, disposant de plus de 9000 ouvrages, explique la responsable des relations



extérieures de publication et de valorisation des résultats de la recherche, et de la bibliothèque, Farida Boulkroune.

Mettant à la disposition des chercheurs, des universitaires et des étudiants des ouvrages de préhistoire, anthropologie, anthropologie sociale, musicologie, ainsi qu'un fonds cartographique doté d'ouvrages en topographie, géographie et photos aériennes, la bibliothèque du Cnrpah occupe une deuxième salle des "fonds et des périodiques" (800 titres se déclinant chacun en plusieurs numéros), dont "Libyca", la revue du Cnrpah.

La bibliothèque spécialisée du Cnrpah, poursuit Farida Boulkroune, s'est également enrichie de dons de fonds, à l'instar de ceux, du psychiatre et essayiste, Frantz Fanon (1400 ouvrages, 30 articles et 27 périodiques), de l'ethnologue Marceau Gast (410 ouvrages, 140 périodiques), du sociologue Mahfoud Bennoune (245 ouvrages, 23 périodique et 9 articles), du philosophe Aïssa Thaminny (ouvrages en langues, arabe -205- française -1089-, allemande -203- et 36 périodiques) et de l'ethnologue Germaine Tillon (346 ouvrages, 33 périodiques, 32 articles et 150 photographies).

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ORAN

Un atelier en art de décoration au profit d'un groupe d'élèves

Un groupe d'élèves a bénéficié d'une formation en art de décoration islamique au niveau du musée public national d'art moderne et contemporain (MAMO) d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement muséal.

Dans le cadre de cet atelier pédagogique, organisé au cours du mois sacré du ramadhan par le MAMO, trois séances ont été programmées en faveur de 15 élèves âgés de moins de 15 ans, a indiqué la responsable de la gestion du musée.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré pour le mois du Ramadhan, vise à faire découvrir le talent des élèves dans l'art original de la décoration et à développer leurs facultés artistiques et esthétiques dans cette spécialité, qui dépend d'autres matières scientifiques dont l'ingénierie et la botanique, a souligné Khadidja Benhaoua.

Encadré par l'artiste spécialisée dans l'art de la décoration, Halima Salem M'hamed, cet atelier a per-

mis d'initier à l'élève les principes et règles de base de l'art de la décoration et les étapes de dessin de nombreuses formes géométriques décoratives simples.

Cette activité pédagogique a été couronnée par la présentation des œuvres des participants à l'occasion de la célébration de la Nuit du destin pour les encourager à poursuivre leur travail créatif, en plus de la remise de diplômes de participation et de livrets par le calligraphe Kour Noureddine à ces élèves.

RUSSIE

Encore un média indépendant russe classé "agent de l'étranger"

La Russie a classé vendredi Vtimes, un média en ligne indépendant à la rédaction réputée, comme "agent de l'étranger", statut qui va grandement gêner son fonctionnement et sa rentabilité tout en l'exposant à de lourdes amendes.

Cette décision du ministère de la Justice intervient moins d'un mois après qu'un autre média en ligne, Meduza, également très réputé, a subi le même sort, plombant ses recettes publicitaires à tel point qu'il a lancé une campagne de levée de fonds auprès de ses lecteurs.

Vtimes a été ajouté à cette liste des

"agents de l'étranger" car enregistré aux Pays-Bas, a indiqué le ministre. Le site d'informations a été fondé l'année dernière par des transfuges du quotidien économique Vedomosti, longtemps un titre de référence en Russie, qui avaient claqué la porte de ce journal après sa reprise en main de facto par des fidèles du Kremlin. En Russie, les organisations ou individus "agents de l'étranger" doivent, selon une loi de 2012, s'enregistrer auprès des autorités, effectuer de fastidieuses démarches administratives et indiquer clairement ce statut dans leurs publications.

TIZI-OUZOU

Ouverture jeudi de la 6^{ème} édition du livre de Boudjima

La 6^{ème} édition du livre de Boudjima, au Nord-est de Tizi-Ouzou, sous le thème "citoyenneté active" s'ouvrira jeudi prochain, a-t-on appris samedi des organisateurs de cette manifestation culturelle.

Plus d'une centaine d'écrivains (romanciers, historiens, politologues, linguistes...) et d'une trentaine de maisons d'édition sont conviés à ce rendez-vous qui sera ponctué

de conférences, tables rondes, ventes dédicaces et différents ateliers.

Après deux (2) années d'absence, la manifestation, qui sera abritée par la bibliothèque communale, revient grâce à la mobilisation de différents acteurs de cette localité et du monde du livre, conscients que la "transmission du savoir, des expériences humaines, de nos

mémoires et de l'Histoire, se fait par le livre". Et parce qu'écrire est "un acte de résistance à l'adversité et aux turbulences", ce salon se veut un moment de "partage du savoir, la mutualisation des talents au service de toutes et tous pour, aujourd'hui et demain, une Algérie plurielle, généreuse et solidaire" souligne les organisateurs.

APS

PUBLICITÉ

Wilaya de Biskra
Daira de Biskra
Commune de Biskra
Direction Des Finances Et Patrimoniales
Service des marchés

Republique Algérienne Démocratique et Populaire

Avis de Correction D'attribution Provisoire Du Marché

N° Fiscal: 096207019069519

Conformément les articles N° 65 et 82 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'ape de biskra lance un avis de correction d'attribution provisoire du marché public dans le journal DK NEWS le : 20/04/2021 relative aux : Assurance Des Biens Meubles Et Immeubles Flotte Véhicules Et Responsabilité Civile Communale De La Commune De Biskra Et suite au pv correction d'évaluation des offres dater le :05/05/2021 l'attribution sera comme suit :

Designation	N° de l'offre	La compagnie	Montant (TTC), (DA)		Montant global	Notation De L'Offre Technique 100/100	Délai	Observation
			Les Assurance	Montant				
Assurance Des Biens Meubles Et Immeubles Flotte Véhicules Et Responsabilité Civile Communale De La Commune De Biskra	04	Compagnie Algérienne D'assurance Et De Réassurance CAAR Agence 509 BISKRA	BIENS NON PRODUCTIFS	865 081,35	12 736 822,29	86.84	Une Année Renouvelable dépasse pas 05 ans	Mieux disent
			BIENS PRODUCTIFS	594 815,03				
			BIENS NON RODUCTIFS	1 089 143,77				
			LOCAUX SCOLAIRE	10 056 287,14				
			FLOTTE VEHICULES RESPONSABILITES CIVILES	131 495,00				

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Tous les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

CYBER-SÉCURITÉ Londres appelle à une coalition internationale

Le Royaume-Uni a plaidé, mercredi, pour la mise sur pied d'une coalition internationale contre les cyberattaques.

Dans une intervention en ligne devant le Centre national de la cybersécurité (NCSC), le ministre britannique des Affaires étrangères, Dominic Raab, a insisté sur la "nécessité d'une telle coalition face aux menaces provenant d'acteurs étatiques et de groupes criminels qui s'en prennent à la démocratie".

"Ces acteurs sont les vandales à une échelle industrielle du XXIe siècle. Ils veulent saper les fondations de notre démocratie", a-t-il ajouté.

En mars, un rapport de défense, qui était attendu de longue date, a proposé un investissement supplémentaire dans les capacités de cybersécurité du Royaume-Uni.

"Nous utilisons nos capacités parce qu'elles sont nécessaires pour défendre nos citoyens et sauvegarder la coopération internationale - nos adversaires utilisent leur pouvoir pour voler, saboter et saccager le système international", a ajouté M. Raab.

L'année passée, le centre de la cybersécurité britannique a traité 723 incidents majeurs - un record depuis sa création il y a cinq ans - et a arrêté 700.000 escroqueries en ligne, a-t-il précisé.



Les Etats-Unis ont aussi subi récemment une salve de cyberattaques, notamment sur un pipeline la semaine dernière et une attaque majeure contre l'éditeur de logiciels SolarWinds.

CHINE-ESPACE Pékin réussit à poser un petit robot sur Mars (média)



La Chine a réussi samedi à poser avec succès à la surface de Mars son petit robot téléguidé "Zhurong", ce qui constitue une première pour le pays asiatique, a indiqué la télévision publique

CCTV. Atterrir sur la planète rouge est particulièrement compliqué et de nombreuses missions européennes, soviétiques et américaines se sont soldées dans le passé par des échecs.

ÉQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES Le groupe Ericsson verse 80 millions d'euros à Nokia pour solder un litige

L'équipementier suédois Ericsson a annoncé mercredi le versement d'une indemnisation de 80 millions d'euros à son concurrent finlandais Nokia pour solder un litige lié à des poursuites pour corruption de la justice américaine dans cinq pays.

La somme, qui sera comptabilisée dans les résultats du deuxième trimestre du groupe, "réflète l'incertitude, le risque, les dépenses et la distraction potentielle de la marche des affaires associée à un litige potentiellement long et complexe", explique Ericsson.

Les autres détails de l'accord sont confi-

entiels, précise le groupe. En 2019, le ministre américain de la Justice avait annoncé le versement de plus d'un milliard de dollars de pénalités et d'amendes par Ericsson pour solder des poursuites liées à des violations de la Foreign Corrupt Practices Act, loi d'application extraterritoriale contre la corruption d'agents publics à l'étranger.

Les faits s'étaient étalés entre 2000 et 2016 et concernaient cinq pays: la Chine, le Vietnam, l'Indonésie, le Koweït et Djibouti.

Selon la justice américaine, Ericsson avait reconnu s'être engagé "dans un stratagème de longue durée visant à verser des pots-

de-ven, à falsifier des comptes et des dossiers et à ne pas mettre en œuvre des contrôles comptables internes raisonnables".

L'entreprise avait blâmé la "mauvaise foi" de certains de ses employés et cadres dirigeants dans les pays concernés et qualifié les faits de "complètement inacceptables".

Ericsson "a une politique de tolérance zéro contre la corruption et a travaillé dur ces dernières années pour renforcer son programme d'éthique et de conformité", affirme le groupe dans son communiqué mercredi.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE GHARDAIA
COMMUNE DE GHARDAIA

NIF : 098447015176121

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

AVIS N° 21/2021

Opération N° : /...../.....

Intitulé de l'opération : **RENOVATION ET EXTENSION RESEAU AEP DIFFERENTS QUARTIERS (LOTS)**

Projet :

- Lot 01 : Rénovation réseau AEP rue Chikh Haoues centre ville.
- Lot 02 : Rénovation et extension réseau AEP Bouchamdjane et partie est de l'oasis 1 ère tranche.
- Lot 03 : Rénovation réseau AEP quartier TEM.
- Lot 04 : Rénovation et extension réseau AEP Bouhraoua 1 ère tranche.
- Lot 05 : Rénovation et extension réseau AEP partie ouest de l'oasis.
- Lot 06 : Extension et rénovation réseau AEP Mermed.
- Lot 07 : Extension et rénovation réseau AEP Ben smara.
- Lot 08 : Rénovation réseau AEP KSER Gharđaia rue Aissa Amiar.

les soumissionnaires peuvent soumissionner dans un ou plusieurs lots mais ne peuvent bénéficier que d'un seul lot.

Les entreprises qualifiées possédant au moins la catégorie deux (II) et plus en hydraulique comme activité principale, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de Gharđaia - direction des équipements

Les Soumissionnaires intéressés retirer le cahier des charges et se présenter au près de service équipement de la commune Contre Paiement 7.500,00 DA au profit de trésorier communal.

Le dossier de soumission qui contient (le dossier de candidature- l'offres techniques et l'offre financières) présenté par le soumissionnaire doit comprendre obligatoirement les pièces citée conformément à l'article 02 du cahier des charges et suivant l'article 67 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout le dossier de soumission doit être déposé à l'adresse indiquée ci-dessus sous une enveloppe cachetée à l'adresse sus - indiquée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention : avis d'appel d'offres n°/2021

RENOVATION ET EXTENSION RESEAU AEP DIFFERENTS QUARTIERS (LOTS)
« à ne pas ouvrir » que part la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'appel d'offre dans les journaux nationaux ou dans le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les offres sont déposés le dernier jour de k la durée de préparation des offres de 08 :00 à 11 :00H

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 15 jours augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres

L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires ou leurs représentant , le même jour de dépôt des offres à 14h00

DK NEWS **Anep : 211600887 du 16/05/2021**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: TIARET
DAIRA: OUED LILI
COMMUNE : OUED LILI
CODE FISCALE DE LA COMMUNE : 984 1433 51198 17

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° : 21 Du : 2021 28

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire de la commune de Oued Lili, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionnée au titre d'avis d'appel d'offres N° 20/21 paru dans les Journaux (ELOMA et le DK NEWS le : 13/04/2021) concernant le projet : **REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE « B » A OUED LILI Lot : CHAUFFAGE CENTRAL + MUR DE SOUTÈNEMENT**, qu'après étude d'analyse des offres en date du 27/04/2021 le lancement de l'attribution provisoire du marché de réalisation des travaux comme suite :

N° et date de dépôt	Intitulé de l'opération	Nom et adresse - code fiscale de l'entreprise	Montant en TTC (da)	Délai de réalisation	Note	Obs
743 2021/04/22	REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE « B » A OUED LILI Lot : CHAUFFAGE CENTRAL + MUR DE SOUTÈNEMENT	MOSTEFA BENBAKHII OUED LILI NIF:194814040225345	15.004.591.00	TROIS (03) MOIS	82,00	offre moins disant

Conformément de l'article N°125 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du service concerné au plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tous soumissionnaires qui ayant participé à cet avis d'appel d'offres peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics communales dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS **Anep : 2131003652 du 16/05/2021**

Programme de la soirée

TF1 20:05

Fast & Furious 8



A la Havane, où il réside avec Letty, Dom n'a pas perdu ses habitudes et participe à une course de voitures en pleine rue avec un caïd local. Peu de temps après, il est contacté par la mystérieuse Cipher, qui a les moyens de l'obliger à travailler pour elle. Pendant ce temps, Hobbs est contacté par ses supérieurs qui le placent sur une mission secrète, impliquant un trafic d'armes à Berlin. Hobbs s'en ouvre aussitôt à Dom, le chargeant de monter l'équipe habituelle. Mais, une fois leur mission accomplie, Dom trahit ses amis pour le compte de Cipher.

france 2 20:05

Edmond



Au mois de décembre 1895, «La Princesse lointaine», une pièce d'Edmond Rostand, fait une première calamiteuse à Paris. Deux ans plus tard, le jeune dramaturge, marié et père de famille, et surtout très endetté, se voit proposer d'écrire dans les plus brefs délais une pièce pour Constant Coquelin, une vedette des planches. Grâce à monsieur Honoré, rencontré dans une brasserie, Edmond trouve l'inspiration et le sujet de sa pièce : *Cyrano de Bergerac*. Il la propose en quelques mots à Coquelin qui est vite séduit.

france 3 20:05

La reine du crime présente : la malédiction d'Ishtar



En 1928, Agatha Christie souffre de son récent divorce avec Archie et de sa soudaine célébrité. Pour échapper à un hiver rigoureux, elle décide de quitter l'Angleterre et part seule en voyage en Irak où ont lieu des fouilles archéologiques. Elle espère y trouver l'inspiration pour son prochain roman. Bien malgré elle, la romancière anglaise se retrouve mêlée à des histoires d'amour, et à une série de meurtres qu'elle va tenter d'élucider.

CANAL+ 20:05

Football / Ligue 1 Uber Eats



La fin de la saison commence à s'écrire avec la 37e et avant-dernière journée de *L1*. Leaders avec un point d'avance sur le PSG au soir de la 34e journée, Jonathan Ikoné et les Lillois accueillent Saint-Etienne. Kylian Mbappé et les Parisiens affrontent au Parc des Princes une solide équipe de Reims. De son côté Monaco est opposé à Rennes candidat à la 5e place. Pendant ce temps, Lyon devra gérer la pression sur le terrain de Nîmes qui lutte pour se maintenir. Dijon, déjà relégué en *Ligue 2* accueille Nantes. Les autres matchs : Nice/Strasbourg, Lorient/Metz, Montpellier/Brest, Marseille/Angers, Bordeaux/Lens.

6 20:05

Capital



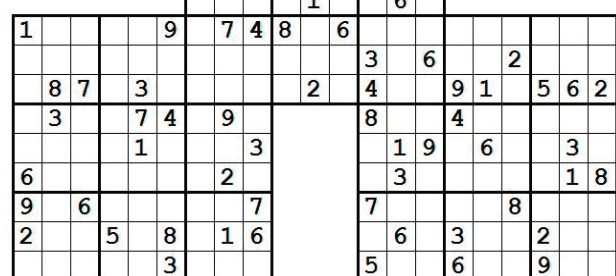
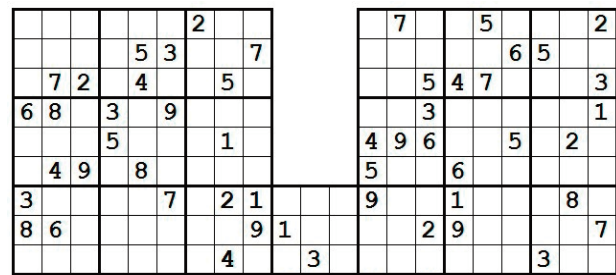
Labels alimentaires : peuvent-ils leur faire confiance ? Il existerait plus de 150 labels alimentaires en France. Comment s'y retrouver ? Les journalistes ont mené l'enquête • Amazon, Conforama, Cdiscount, Fnac : à qui achetez-vous vraiment ? Ces sites comptent parmi les plus fréquentés mais n'indiquent pas toujours clairement que d'autres commerçants vendent des produits sur leur interface • Une note pour tout : pouvez-vous vous fier aux avis clients ? Pour décrocher de bons avis clients et des étoiles, certaines entreprises sont prêtes à mettre en place de véritables stratégies marketing.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2714

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

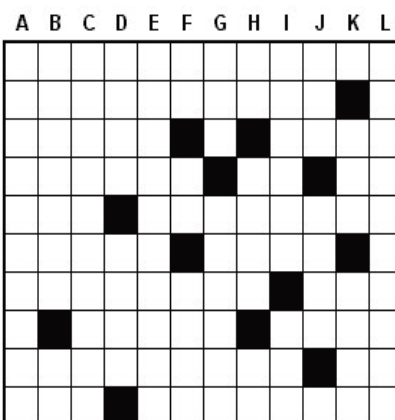


«L'ingratitude attire les reperoches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits»

Madame de Sévigné

Mots croisés n°2714

- Horizontalement :**
- C'est peut-être un bon fétiche
 - Fermées par un couvercle
 - Suçonner - Dignitaire religieux
 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte
 - Immensité - Lançai une vedette
 - Os de mérou - Inscris
 - Exceptionnellement - Très peu couvert
 - Outil de houff - Délaquer
 - Axées - Largeur de papier
 - Entrés dans la famille - Eprouvez
- Verticalement :**
- Quelle course !
 - Procédéra - Ile atlantique
 - Dégagerais
 - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
 - Anéantissement
 - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
 - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumuli qui pèse lourd
 - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
 - Interpelaît - Se décide
 - Lanceuse de fusées - Devine
 - Prit un autre ton - Rivière africaine
 - Ramenez une activité



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1414

Grid of crossword clues with arrows indicating directions. Clues include: trait de génie, grande joie, critiqueur, ira au hasard, nation du nouveau monde, deviendra domaine sur internet, navrés, parviendrais à reloquer, saison chérie du cancre, anar-chistes, remâcher, pianota, matière de toison, bières blondes en ce temps-là, inorq-nique, refuge de lièvre, bêtisier, petit sinque, opulente, soufflets, habiller, métal étalon, situation, fruit du hêtre, tendon, gâteau du Morhibar, grouffre naturel contenues, pilai, consolide, brillant exécuteur, orient, marmelle de vache embras-seras, os du pied, sourire enfantin, déroutés, attaque-raït brutalement, gène-reux, disposer, dures et élasti-ques, implante-ras soli-dement, mot d' embarras rébellion équestre, pays d'Europe, résultat, naturel, glacée, cuvette, parcouru, déchets sanquins, jeune écuyer, noue, certifi-a, négation, ellipses, partie su-périeure pli de la fin, bondiront, équipe diri-gante, ranquée, tour très réduit, posses-sif, attrapée, maintenant comme avant, informer avant la mission, écho emplumé petit cours, amphore de défunt marque d'infinitif, sortie de réacteur, part à gagner cité engloutie, plus bas que ré, habit de céré-mo-nie, crocs de bouche-rie.

Solution

Sudoku n°2714

15x15 Sudoku grid with numbers 1-9.

Mots Croisés n°2714

10x14 crossword grid with letters and black squares.

Grille géante n°1414

Large 10x14 crossword grid with letters and black squares, corresponding to the main puzzle.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Le rendez-vous d'Alger reporté

Les Championnats d'Afrique (seniors), qui devaient se dérouler à Alger du 22 au 26 juin, ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et suite "aux recommandations" du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, a annoncé mercredi le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "En raison de la situation sanitaire, marquée par un rebond de la propagation de la pandémie du coronavirus et le risque de circulation de nouveau(x) variant(s), les autorités compétentes, suite aux recommandations du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, ont préconisé de reporter cet événement sportif à une date ultérieure", a indiqué le département ministériel dans un communiqué, dont une copie a été transmise à l'APS. Les Championnats d'Afrique seniors d'athlétisme, initialement prévus à Oran, devaient se tenir du 22 au 26 juin prochain au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Le MJS a appelé la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) "à prendre les dispositions nécessaires pour informer les responsables de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), afin de convenir de nouvelles dates pour la tenue de ces championnats dès que la situation sanitaire sera meilleure", conclut le communiqué.

Dans un récent communiqué publié sur son site officiel, la CAA a indiqué qu'elle était "à l'écoute des autorités algériennes pour confirmer la date des championnats", tout en affirmant que le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 "est seul habilité à prendre une décision en relation avec l'évolution de la pandémie au plan national et régional".

JEUX PARALYMPIQUES-2020 - HANDI-BASKET

Tirage difficile pour les sélections algériennes

Les sélections algériennes de handi-basket (messieurs et dames) ont hérité d'un premier tour difficile lors du tournoi des Jeux paralympiques de Tokyo, après le tirage au sort effectué mercredi à Stoke Mandeville en Angleterre, siège de l'IWBF.

L'équipe masculine algérienne évoluera dans le groupe B, aux côtés des ténors du handi-basket au monde, à savoir, les USA, l'Australie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Iran, alors que le groupe A est composé du Canada, de la Corée du Sud, de l'Espagne, de la Turquie, de la Colombie et du Japon. Chez les dames, les Algériennes, qui participent pour la seconde fois à des Jeux Paralympiques après la précédente édition à Rio, n'ont pas été aussi épargnées par le tirage au sort qui les a mises dans un groupe B très relevé, avec la présence des USA, de la Chine, des Pays-Bas et de l'Espagne. L'autre groupe (A), aussi relevé, comprend les sélections du Canada, d'Australie, d'Angleterre, d'Allemagne et du Japon. Scindées en deux groupes de six, les douze équipes en messieurs disputeront un premier tour qui permettra aux quatre premiers de passer en quarts de finale.

En dames, les dix sélections qualifiées réparties en deux groupes de cinq se mesureront aussi pour arracher les quatre premières positions qualificatives aux quarts de finale. Lors des deniers JP-2016, les handi-basketteuses algériennes, évaluant face à l'Angleterre (médaillée de bronze), les USA (vainqueurs), l'Allemagne (8e), le Brésil (5e) et l'Iran (10e), avaient pris la dernière place du groupe et la 12e et dernière du tournoi. Pour sa part, l'équipe féminine avait clôturé sa première participation à la 10e et dernière position du tournoi. Son groupe avait réuni les USA (vainqueurs), les Pays-Bas (médaillés de bronze), la Chine (6e) et la France (8e).

BASKET / LIGUE AFRICAINE

Le GS Pétroliers dans la peau de l'outsider

Le GS Pétroliers, représentant algérien en Ligue africaine de basket-ball (BAL), dont le coup d'envoi de la saison inaugurale sera donné dimanche dans la "bulle" de Kigali (Rwanda), abordera le tournoi avec l'ambition de passer au 2e tour, en profitant de son statut d'outsider pour surprendre ses adversaires dans le groupe C.

"C'est une mission difficile qui nous attend face aux meilleures équipes du continent, les joueurs sont motivés pour réussir une belle performance à Kigali. Nous allons profiter de notre statut d'outsider, pour surprendre nos adversaires en poule et décrocher notre billet pour les quarts de finale", a déclaré à l'APS l'entraîneur du GS Pétroliers, Sofiane Boulahia.

"Malgré une préparation perturbée à cause de la pandémie de coronavirus et le manque de soutien des autorités, nous allons faire le maximum pour représenter dignement le basket algérien", a-t-il ajouté.

La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se disputera dans une "bulle" à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, pour faire face à la pandémie de Covid-19. Versés dans le groupe C, les basketteurs du GSP, qui ont repris l'entraînement collectif mercredi, après avoir observé la quarantaine imposée par les organisateurs, débiteront le tournoi face à l'AS Douanes du Sénégal lundi (13h00 algériennes), avant d'enchaîner face aux Egyptiens du



Zamalek mercredi (20h00) et de boucler la phase de poules face au Ferroviario Maputo du Mozambique, samedi prochain (13h00). "Nous sommes la seule équipe à l'arrêt depuis plus d'un an. Les onze autres équipes participantes ont repris la compétition dans leurs pays respectifs. Notre équipe aborde le tournoi avec un handicap majeur, à savoir le manque de compétition et ça ne sera pas évident de rivaliser avec les meilleures équipes africaines", a estimé le coach du GSP.

Cernant les futurs adversaires du GSP, Boulahia a fait savoir qu'il s'est attelé, en compagnie de son staff, à rassembler "le maximum d'informations" sur eux avant le début

du tournoi. Côté effectif, le GSP prend part à cette compétition avec une équipe 100% algérienne, renforcée par l'international Mohamed Harat, élu meilleur joueur étranger de la Ligue saoudienne de basket (SBL) pour la saison 2020-2021 avec d'excellentes statistiques (29,1 points, 17,1 rebonds et 4,4 passes).

De son côté, le capitaine de la formation algérienne, Mustapha Adrar, a estimé que ce rendez-vous est une "opportunité pour les basketteurs algériens de dévoiler leur talent face aux meilleurs clubs africains", soulignant que ses coéquipiers sont déterminés à créer l'exploit à Kigali. "Nous avons les qualités et le talent

pour réaliser une belle performance. Nous allons jouer sur nos points forts, à savoir, notre technique et une défense agressive, pour surprendre nos adversaires et aller le plus loin possible", a-t-il assuré. Reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, la 1re édition de la BAL se jouera avec un format de compétition ajusté, qui comptera 26 matchs au total.

Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes), dont les huit meilleurs, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe.

La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi. Le groupe A est composé de l'US Monastir de Tunisie, de Rivers Hoopers du Nigeria, du GNBC de Madagascar et des Patriots du Rwanda, alors que l'AS Salé du Maroc, l'AS Police du Mali, les FAP du Cameroun et Petro Luanda d'Angola forment le groupe B.

Le basket-ball algérien sera également représenté au sifflet, avec le referee international Sofiane Si Youcef qui a été retenu dans la liste des 22 arbitres africains qui officieront durant cette compétition.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE RUGBY

L'Algérie obtient le statut de membre permanent

L'Algérie a obtenu le statut de membre permanent de la Fédération internationale de rugby (World Rugby), permettant à la sélection nationale de prendre part aux éliminatoires du Mondial 2023 prévu en France, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAR).

Outre l'Algérie, le Burundi est également devenu membre permanent à la World Rugby, portant le nombre de pays affiliés à 128, dont 19 membres associés (non permanents).

"Les deux nations prendront part aux qualifications pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 par le biais de la Rugby Africa Cup 2021. La croissance rapide du

rugby en Afrique s'appuie sur une stratégie visant les jeunes et les femmes, avec plus de 350.000 joueuses enregistrées en Afrique en 2020, contre 50.000 en 2012", indique le communiqué de l'instance internationale.

"Cette annonce fait suite au lancement en avril du nouveau plan stratégique 2021-2025 de la World Rugby, qui établit un cadre pour la poursuite du développement et de l'expansion du rugby, en soutenant les fédérations et les régions dans le renforcement des capacités et des compétences, alors que la fédération internationale s'emploie toujours à avancer vers son objectif : faire du rugby un sport mondial pour tous", ajoute la même source.

Sixième au classement continental, le XV d'Algérie vise une qualification au Mondial-2023 par le biais de la Coupe d'Afrique des nations 2022 (CAN-2022) qu'il doit remporter pour accéder au tournoi de qualification au Mondial qui se déroulera en France, où il évoluerait dans le groupe A aux côtés des pays organisateurs, de la Nouvelle-Zélande, de l'Italie et du représentant du continent américain.

Les rugbymen algériens devront d'abord passer par la phase de poules de la CAN prévue du 10 au 18 juillet à Kampala (Ouganda), aux côtés des pays organisateurs et du Ghana. Les deux premiers de la poule C se qualifieront à la phase finale prévue en 2022.

ATHLÉTISME

Les Championnats arabes interclubs du 3 au 6 juin en Jordanie

Les Championnats arabes interclubs d'athlétisme se dérouleront du 3 au 6 juin à Amman (Jordanie), ont annoncé mercredi les organisateurs.

La compétition est ouverte aux athlètes de la catégorie seniors (messieurs et dames) et sera organisée par la Fédération jordanienne d'athlétisme, sous l'égide de l'Union arabe de la discipline. Les Championnats arabes des nations, eux, se dérouleront finalement du 16 au 20 juin, au stade Radès de Tunis. La Fédération tunisienne d'athlétisme, organisatrice de cet événement qualificatif aux

Jeux Olympiques de Tokyo, avait souhaité les avancer de deux semaines (2-6 juin), avant de revenir à la date initiale.

Ce qui représente une bonne chose pour les clubs, car cette reprogrammation évitera le chevauchement des Championnats arabes des nations avec les Championnats arabes interclubs. Pour ce qui est des Championnats d'Afrique (seniors), qui devaient se dérouler du 22 au 26 juin à Alger, ils ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.



EL-QODS OCCUPÉE Des sportifs arabes et musulmans expriment leur soutien aux Palestiniens

Des sportifs arabes et musulmans dont l'international algérien Riyad Mahrez, ont apporté ces derniers jours, avant le match de leurs équipes et sur les réseaux sociaux, leur soutien aux Palestiniens, après les attaques sionistes perpétrées notamment à El-Qods-Est occupée.

Joueurs de football, anciens et nouveaux, ont diffusé des messages de solidarité sur les réseaux sociaux, à destination en particulier des Palestiniens du quartier de cheikh Jarrah, à El-Qods-Est occupée par Israël.

C'est le sort de familles palestiniennes menacées d'expulsion par des colons juifs dans ce quartier qui a déclenché des heurts ayant fait plus de 500 blessés ces derniers jours.

La vedette algérienne Riyad Mahrez, qui doit bientôt disputer la finale de la Ligue des champions avec son équipe anglaise de Manchester City, a posté le drapeau palestinien sur son compte Twitter avec le hashtag #SaveSheikhJarrah.

Ce tweet du champion d'Afrique a été retweeté plus de 50.000 fois.

L'international marocain de l'Inter Milan, Achraf Hakimi a lui posté une vidéo sur son compte Twitter d'une jeune fille voilée arrêtée par les forces d'occupation israéliennes. L'inter-

national français et joueur de Manchester United, Paul Pogba, a ainsi posté une photo de lui sur Instagram, avec ce commentaire: "Le monde a besoin de paix et d'amour."

L'Aïd viendra bientôt, alors aimons-nous. Priez pour la Palestine", a-t-il écrit en référence à la fin du mois sacré de Ramadhan, cette semaine.

"Vous n'avez pas besoin d'être un Arabe pour prier pour la Palestine, vous avez juste besoin d'être un humain", a écrit pour sa part l'Égyptien Ahmed Hassan "Koka", l'attaquant de l'Olympiakos Le Pirée, en Grèce.

La liste des sympathisants compte aussi le champion russe d'arts martiaux mixtes Khabib Nurmagomedov, l'ancien international français de football Franck Ribéry -- qui évolue à la Fiorentina --, le défenseur allemand Shkodran Mustafi et l'ancien buteur malien Frédéric Kanoute qui a tweeté: "L'Apartheid continue et les Palestiniens sont expulsés de leurs foyers tandis



que la plupart des dirigeants sont complices par leur silence". Cette campagne touche égale-

ment d'autres acteurs du monde sportif comme l'ancienne star égyptienne du football Mohamed

Aboutrika, qui travaille comme consultant pour la chaîne qatarie beIN Sports.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE / QUART DE FINALE "ALLER" MCA - WAC (1-1) : Le Mouloudia d'Alger se fait peur "at home" avant le match retour



Le Mouloudia d'Alger a été piégé à domicile par les Marocains du Wydad de Casablanca (1-1, mi-temps 0-0) en quarts de finale « aller » de la Ligue des Champions africaine de football, disputée vendredi soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

L'addition aurait même pu être plus salée pour les "vert et rouge" au vu la physionomie de la première mi-temps, pendant laquelle le Wydad avait dominé les débats, avec la possibilité de scorer au moins une fois.

Ce n'était d'ailleurs que partie remise, puisqu'après avoir tenu bon pendant les premières 45 minutes, les locaux ont fini par flancher en deuxième période, concédant un penalty sur faute de Haddad à la 65', transformé par le défenseur Jabrane (0-1).

Un score, s'il a été défavorable au tableau d'affichage pour « le Doyen » des clubs algériens, a eu le mérite de réveiller ses joueurs, qui ont alors fourni une bien meilleure prestation durant le dernier quart d'heure de jeu.

Déclaration de l'entraîneur du MC Alger, Nabil Neghiz, recueillie par l'APS à l'issue du nul (1-1), concédé vendredi soir au stade du 5-Juillet face aux Marocains du Wydad de Casablanca pour le compte des quarts de finale « aller » de la Ligue des Champions africaine de football :

Nabil Neghiz (Entraîneur du MCA) : « Nous avons fait un bon match dans l'ensemble. Les joueurs ont vraiment tout donné, en y mettant du cœur pendant pratiquement tout le match. Mais nous avons commis une grosse erreur, en concédant ce penalty à l'heure de jeu, ce qui a fini par nous coûter très cher.

Malgré ce terrible coup du sort, nous avons bien réagi en fin de match, et nous avons réussi à égaliser. Une situation qui conserve intactes nos chances de qualifications lors du match retour. De toute façon, il était clair dès le départ que la qualification se jouerait au match retour, car même si on avait gagné aujourd'hui, la qualification n'aurait pas été assurée à 100%.

Cette deuxième manche à Casablanca verra l'entrée en jeu d'autres paramètres, qui seront favorables pour notre équipe, comme la récupération de certains joueurs (ndlr, le défenseur Abderrahmane Hachoud et l'attaquant Samy Frioui). Ils n'ont pas pris part à ce match -aller- et nous espérons profiter de leur apport pour nous qualifier. »

La fin du match a d'ailleurs été dominée par le représentant algérien, qui a pu égaliser par Rebai à la 83', avant de se procurer plusieurs occasions de but notamment sur balles arrêtées.

Mehdi Benaldjia, qui a remplacé à la 60ème minute Bourdim, avait manqué de très peu de marquer le second but du MCA sur corner, juste avant le coup de sifflet final.

Pour les Mouloudéens, à qui il ne reste que la ligue des champions africaine pour éventuellement fêter avec un trophée le centenaire de la création du club au mois d'août prochain, le match retour prévu samedi 22 mai au stade Mohamed V de Casablanca sera décisif pour terminer une saison catastrophique.

Éliminé par son grand rival l'USM Alger en coupe de la Ligue, le MCA est hors course pour le championnat après avoir consommé trois entraîneurs.

Face au demi-finaliste de la précédente édition, qui n'a perdu que deux fois en C1 africaine cette saison, le match retour sera difficile.

Pour autant, une qualification, même à l'arrachée, des "vert et rouge", n'est pas à écarter: le MCA n'a perdu cette saison aucun match des trois matchs C1 en dehors de ses bases durant les qualifications.

Il en a remporté un et fait deux nuls face au Zamalek au Caire et à Tunis face à l'Espérance.

Le deuxième représentant algérien en

Ligue des Champions, le CR Belouizdad, jouera "at home" au 20 août 1955 son match « aller » samedi contre les Tunisiens de l'Espérance.

Fiche technique du match

Mouloudia d'Alger - Wydad de Casablanca (1-1, mi-temps 0-0) disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet, pour le compte des quarts de finale aller de la Ligue des Champions africaine de football :

Stade du 5-Juillet (Alger). Match à huis clos. Temps clément. Terrain en bon état. Arbitrage de l'Éthiopien Bamlak Tessema, assisté de ses compatriotes Fatsoun et Eric Imafo.

Buts: Rebai (83') MCA-Jabrane (65' sp) WAC

Avertissements: -Diomandé (41'), Abdellaoui (79') MCA-Dari (13'), Tagnaouti (90'+4) WAC

MC Alger: Boutaga, Allati, Lamara (C), Rebai, Haddad, Harrag, Addadi, Bourdim (Benaldjia 60'), Diomandé (Abdellaoui 78'), Belkheir, Bensaha.

Entraîneur: Nabil Neghiz.

Wydad de Casablanca: Tagnaouti, El Amloud, Attiyat-Allah, Dari, Abdulfatah, Jabrane, El Houssini (Saïdi 87'), El Karti (C), M'Suva (Aouk 87'), El Kaabi, Ellafi (Ounajem 60').

Entraîneur: Fawzi Benzerti.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE L'Algérien Mustapha Ghorbal au sifflet

Un trio arbitral algérien sous la conduite de Mustapha Ghorbal dirigera la supercoupe d'Afrique, prévue le 28 mai à Doha (Qatar) entre les Égyptiens d'Al Ahly et les Marocains de Renaissance Berkane, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Mustapha Ghorbal sera assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari. Cette nouvelle désignation du trio algérien intervient après avoir dirigé la dernière finale 100% égyptienne de la Ligue des champions, entre Al Ahly et le Zamalek. La technique de la VAR a été confiée à l'arbitre principal Abdulrahman Ibrahim Al-Jassim (Qatar) qui sera assisté de ses trois compatriotes Khamis Mohammed Al-Marri, Ahmed Almaqaleh et Jassim Mohamed Al-Hail.

TOURNOI "RAMADHAN-FOOT" À ORAN L'équipe de haï Derby remporte le titre de la 21^e édition

L'équipe de haï Derby a remporté le titre de la 21^e édition du tournoi de proximité "Ramadhan-foot", qui a pris fin mardi soir au mini complexe sportif de proximité "Reguieg Abdelkader" à haï El Othmania d'Oran.



Une soirée footballistique, agrémentée par des troupes folkloriques dans une ambiance festive, a donné lieu à une grande finale inter-quartiers remportée par l'équipe de haï Derby devant celle d'Es-Sénia sur le score de 4-1.

La finale du trophée du fair-play a été elle remportée par l'équipe du quartier de Oussama (ex Boulanger) devant celle d'El Hamri.

Ce tournoi, organisé dans le cadre de l'animation footballistique de proximité par l'association sportive "la Ra-

dieuse", a vu la participation de plus de 95 équipes de quartiers d'Oran et de wilayas de l'Ouest du pays, avec un programme de 4 matchs par jour.

L'association "La Radieuse", fidèle à ses traditions, a saisi l'opportunité du tournoi, pour offrir des vêtements de l'Aid à des enfants de familles démunies, lors d'une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux vainqueurs et participants à ce tournoi, en présence du directeur de la jeunesse et des sports et de personnalités sportives.

LIGUE 1 (MATCH AVANCÉ - 21E J) Victoire du MC Oran devant la JS Kabylie (1-0)

Le MC Oran s'est imposé en déplacement devant la JS Kabylie sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), en match avancé de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé mardi soir au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou. Le but du MC Oran a été inscrit sur penalty par Mellel à la 44^e minute. A la faveur de cette précieuse victoire en déplacement, le MCO (39 Points) rejoint, provisoirement, la JS Saoura à la deuxième place du clas-

sement, et prolonge sa série d'invincibilité, qui s'élève désormais à 11 matchs, toutes compétitions confondues.

De son côté, la JSK (35 pts) a stoppé sa série de bons résultats et reste scotchée au 5^e rang du classement de la Ligue 1.

Prévue initialement lors du week-end du 15-16 mai, cette rencontre a été avancée pour permettre à la JSK de préparer le match des 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération en dépla-

cement contre le CS Sfaxien (Tunisie), prévu le dimanche 16 mai (17h00). La seconde manche est fixée au 23 mai au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou (17h00). La suite de la 21^e journée de championnat se jouera les 15 et 16 mai et sera tronquée de 8 matchs Olympique Médéa - MC Alger et JSM Skikda - CR Belouizdad, en raison de l'engagement de deux clubs algérois en quarts de finale de la Ligue des champions.

LIGUE 1 (USM ALGER) Le Ghanéen Opoku Kwame convoqué en sélection

L'attaquant international ghanéen de l'USM Alger Opoku Kwame, a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe ghanéenne de football Charles Akonnor, en vue des deux matchs amicaux face au Maroc (8 juin) et la Côte d'Ivoire (12 juin), a annoncé jeudi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne sur son site officiel Facebook.

Opoku Kwame (22 ans) figure dans une liste de 30 joueurs convoqués par le coach des "Blacks Stars", en vue de ces deux joutes amicales, programmées en remplacement des deux premières journées du 2^e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, reportées à septembre en raison de la pandémie du Covid-19. En revanche, les deux autres joueurs ghanéens évoluant en championnat algérien : Joseph Esso (MC Alger) et Daniel Lomotey (ES Sétif), n'ont pas été convoqués pour ces deux matchs amicaux. Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions confondues, sous les couleurs de son ancien club Asante Kotoko,



Opoku Kwame s'est engagé le 10 mars dernier pour un contrat de quatre ans et demi avec le club algérois, contre un chèque de 350.000 dollars. Au 2^e tour des éliminatoires du Mondial 2022, le Ghana, logé dans le groupe G, évoluera en compagnie de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, et de l'Éthiopie. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour les barrages, programmés en mars 2022.

APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : /2021
NIF : 099842013001818

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Tipasa lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la sélection d'un maître d'œuvre chargé de l'ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE BASE 6 AU NIVEAU DES CITES INTEGREES AU SITE DES 500 LOGEMENTS EN LOCATION-VENTE A BOUISMAIL.

Le présent appel d'offre est ouvert aux architectes agrégés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités suivantes :

B. Capacité professionnelle:

- Pour les architectes agrégés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
 - Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
 - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

B- Capacité technique:

Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
o un chef de projet d'une expérience de trois (03) ans en minimum (architecte ou ingénieur en génie civil)
o technicien supérieur ou licencié ou plus, dans les métiers du bâtiment d'une expérience de deux (02) ans en minimum

Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet catégorie B ou plus, ou deux projet catégorie A, dans les dix dernières années (du 2011 à 2020).

C- Capacité financière: avoir cumulé un chiffre d'affaire plus ou égale 5 000 000,00 DA

En prenant en compte le cumul des cinq dernières années. (2015/2016/2017/2018/2019)

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à vingt cinq (25) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 25^e jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O.M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat de la Direction des équipements publics sis à l'adresse suivante: Cité Administrative TIPASA. Les offres établies par les soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature; une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de bureau d'études, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique : dossier administratif + dossier graphique », et « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A

Monsieur le directeur des équipements publics de Tipasa
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° :

Objet: ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE BASE 6
AU NIVEAU DES CITES INTEGREES
AU SITE DES 500 LOGEMENTS EN LOCATION-VENTE A BOUISMAIL.

1/ Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Registre de commerce portant code architecture (607009).
- Capacité professionnelle : (Copie de l'attestation de l'inscription au tableau nationale de l'ordre des architectes – copie de protocole d'accord non forcément notarié, en cas de groupement et/ou statut en cas de société)
- Casier judiciaire
- Extrait de rôles en cours de validité apuré ou échancié.
- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH
- Carte d'identification fiscale
- Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).
- Liste des moyens humains justifiés par des attestations d'affiliation approuvée par CNAS
- Liste des moyens matériels
- Attestation de dépôt des comptes sociaux) SPA- EURL- SARL- SNC et SNC)
- Chiffre d'affaires des trois dernières années,
- Capacités financières du bureau d'études (justifiées par les bilans financiers des cinq dernières années dument visés par les services des impôts).

3 / Contenu des offres techniques :

- Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.
- mémoire technique remplie, signée, cachetée et datée.
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté qui contient :
 - Partie 1: Instructions aux soumissionnaires. (Signée, paraphée et cachetées). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/ L'offre des prestations :

- Pièces graphiques sous format A1 :
 - Un plan de situation.
 - Un plan de masse 1/500.
 - Un plan d'aménagement 1/500.
 - Les différentes vues en plan 1/100.
 - Le plan des toitures éventuellement 1/100
 - Les élévations des façades 1/100
 - Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet 1/100
 - Vue en 3D (perspectives).
- Pièces écrites :
 - Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
 - Description de l'ouvrage.
 - Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieure, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz). Ainsi que le délai prévisionnel de réalisation.
 - Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé (annexe ...) au présent cahier des charges.
 - Une fiche technique détaillée du projet contenant :
 - Surface foncière.
 - Surface d'emprise au sol.
 - Surface construite.

4/ L'offre financière contient:

- 1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
- 2- L'annexe 1 (Offre financière – partie fixe)
- 3- L'annexe 2 (Offre financière – partie variable)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h 00 mn »

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NR : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

Arsenal : David Luiz va partir

David Luiz (34 ans, 30 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) et Arsenal, c'est bientôt fini. Deux années après son arrivée, le défenseur central brésilien a décidé de quitter le club londonien, avec lequel il arrive en fin de contrat, annonce The Athletic. L'ancien joueur du Paris Saint-Germain et de Chelsea, qui n'a pas été approché par ses dirigeants pour une prolongation, va donc se retrouver sur le marché dans les semaines à venir. Une belle opportunité à saisir ?



LUKAKU : «PRÊTS À ALLER À LA GUERRE POUR REMPORTER DES TROPHÉES»

L'attaquant belge considère que les joueurs de l'Inter sont prêts à aller à la guerre pour remporter des trophées.

Romelu Lukaku affirme que le succès de l'Inter est dû à la volonté de ses joueurs de "partir à la guerre", se décrivant lui-même et ses coéquipiers comme "fous dans leur tête". Les Nerazzurri ont mis fin à une décennie de disette au sein du Scudetto plus tôt ce mois-ci après avoir mis fin à l'hégémonie de la Juventus sur la Serie A au terme d'une superbe saison sous la direction d'Antonio Conte.

Avant le choc de ce week-end contre les Bianconeri, l'ancien joueur de Manchester United a rendu hommage à ses coéquipiers et a révélé le moment où il a réalisé que l'équipe pouvait à nouveau se battre pour les honneurs au plus haut niveau.

"Chaque équipe a besoin de joueurs pour partir à la guerre, a déclaré le Belge à DAZN. [Nicolo] Barella et moi, ainsi que Lautaro [Martinez] et [Marcelo] Brozovic, nous sommes fous dans la tête ! Mais nous nous donnons de l'énergie.

"Les matchs contre Milan, l'Atalanta et la Lazio nous attendaient encore. Par rapport à l'année dernière, nous avons gagné plus de confrontations directes.

KANE DANS L'IMPASSE ?

Désireux de quitter Tottenham pendant le mercato estival 2021, Harry Kane pourrait devoir remettre ses projets à plus tard. Notamment en raison de son coût d'achat mais aussi par le fait que les principaux clubs initialement intéressés se tournent vers d'autres pistes.

Harry Kane va-t-il quitter Tottenham l'été prochain ? La question reste posée. Mais comme le rappelle le Sun ce jeudi, l'international anglais voit jour après jour les pistes se fermer concernant les clubs susceptibles de le recruter. En Espagne, le Real Madrid et le FC Barcelone auraient déjà renoncé en raison du coût d'achat du joueur anglais estimé au-delà des 100 millions d'euros. Les équipes italiennes ont loin d'avoir les moyens de s'offrir Harry Kane et les seules possibilités restantes sont donc en Premier League. Toutefois, Manchester United vient de prolonger Edinson Cavani et ne semblait de toute façon pas disposé à dépenser plus de 90 millions d'euros sur ce dossier. Enfin, Manchester City privilégie plutôt de recruter Erling Haaland que Pep Guardiola rêve d'associer à Jack Grealish. Et c'est seulement que si l'un de ces deux joueurs ne vient pas que les Citizens pourraient alors activer la piste Harry Kane. Plus que jamais, le buteur international anglais est dans l'impasse...



LES 7 DESTINATIONS POTENTIELLES D'OLIVIER GIROUD

Sous contrat jusqu'au mois de juin prochain avec Chelsea, Olivier Giroud ne devrait pas prolonger son bail avec les Blues. Et la situation contractuelle de l'international tricolore (107 sélections) intéresse de nombreuses équipes. Focus sur les destinations qui pourraient accueillir le champion du monde 2018 dans les prochains mois. On débute avec l'AC Milan. Les Rossoneri sont en quête d'un nouvel attaquant pour la saison prochaine. En passe de retrouver la Ligue des Champions, l'équipe de Stefano Pioli ne peut pas s'appuyer seulement sur Zlatan Ibrahimovic, qui a déjà 39 ans, à ce poste. Ante Rebic et Rafael Leao n'ont pas toujours donné satisfaction à la pointe de l'attaque lombarde. Et le profil d'Olivier Giroud plairait particulièrement à l'AC Milan. Ce n'est toutefois pas la priorité pour les dirigeants rossoneri !

Guardiola encourage Torres

Malgré une très forte concurrence, Ferran Torres (21 ans, 34 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) réalise une première saison intéressante avec Manchester City. Auteur d'un triplé à Newcastle (3-4), vendredi en Premier League, l'ailier espagnol a été largement encouragé par son entraîneur, Pep Guardiola. "Je suis content de ses trois buts mais il a des stats incroyables pour sa première saison en Angleterre. Il est arrivé comme ailier mais il peut aussi évoluer comme buteur, il a un vrai sens du but. Il est si jeune et si efficace", s'est félicité le coach catalan face aux journalistes.



Douglas Costa va retourner au Brésil

Freiné par des blessures récurrentes, Douglas Costa (30 ans, 20 apparitions et 1 but toutes compétitions avec Bayern Munich cette saison) va repartir à la Juventus à l'issue de son prêt infructueux au Bayern Munich. Un come-back qui sera temporaire. En effet, Goal affirme que l'ailier brésilien va résilier son contrat, qui expire en juin 2022, avec la Vieille Dame, pour retourner au sein de son club formateur, le Grêmio. Un joli coup en perspective pour la formation de Porto Alegre, à condition que l'Auververde soit épargné par les pépins physiques.



PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 16 mai 2021 la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'adoption de plusieurs exposés, ordonnances et décrets portant sur les secteurs des Finances, des Affaires étrangères, de l'Energie et des Mines, du Commerce, des Travaux publics et de la Transition énergétique, ainsi qu'à l'examen de la possible ouverture des frontières terrestres et aériennes", précise le communiqué.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président Tebboune s'entretient par téléphone avec ses homologues mauritanien...

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu mercredi un entretien téléphonique avec son homologue mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à qui il a adressé ses félicitations à l'occasion de l'Aïd El-Fitr en lui exprimant, ainsi qu'au peuple mauritanien frère, ses vœux de progrès et de prospérité, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, mercredi, un entretien téléphonique avec son frère le

président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à qui il a adressé ses félicitations à l'occasion de l'Aïd El-Fitr en lui exprimant, ainsi qu'au peuple mauritanien frère, ses vœux de progrès et de prospérité", a précisé le communiqué. De son côté, le président mauritanien "a félicité le président de la République à l'occasion de l'Aïd El-Fitr en lui souhaitant ainsi qu'au peuple algérien la poursuite du bien et la prospérité", ajoute le communiqué.

... égyptien...

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu, mercredi, un entretien téléphonique avec son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, à qui il a présenté ses félicitations à l'occasion de l'Aïd El Fitr, en lui adressant ainsi qu'au peuple égyptien frère les vœux de stabilité et de prospérité, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. "Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu mercredi un entretien téléphonique

avec son frère, le président de la République arabe d'Egypte, Abdel Fattah al-Sissi, à qui il a adressé ses félicitations à l'occasion de l'Aïd El Fitr, en lui adressant ainsi qu'au peuple égyptien frère les vœux de stabilité et de prospérité", précise la même source. "De son côté, le président égyptien a présenté au président de la République ses félicitations et ses vœux de prospérité et de progrès, ainsi qu'au peuple algérien", conclut le communiqué.

... et tunisien

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu, mercredi, un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Kais Saïed, à qui il a adressé ses vœux à l'occasion de l'Aïd El Fitr, en lui exprimant ainsi qu'au peuple tunisien, ses sentiments de fraternité et d'amitié, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. "Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu mercredi un

entretien téléphonique avec son frère, le président de la République tunisienne, Kais Saïed, à qui il a adressé ses vœux à l'occasion de l'Aïd El Fitr, en lui exprimant ainsi qu'au peuple tunisien ses sentiments de fraternité et d'amitié", précise la même source. "De son côté, le président tunisien a exprimé au président de la République ses vœux de bonheur et de prospérité ainsi qu'au peuple algérien", conclut le communiqué.

ETATS-UNIS

La levée du masque pour les vaccinés provoque la confusion

La levée par les autorités sanitaires américaines de la recommandation du port du masque pour les personnes vaccinées contre le Covid-19 a pris par surprise les responsables locaux, experts et entreprises aux Etats-Unis, provoquant vendredi de vifs débats et une certaine confusion dans le pays.

Même au Congrès, des altercations ont éclaté, certains élus se voyant intimés de retirer leur masque, malgré les appels de Joe Biden à ce que soient "traités

avec gentillesse et respect" ceux préférant le garder. Ainsi, après l'annonce faite jeudi par la principale agence fédérale de santé publique du pays (CDC), la pratique a vite rattrapé la théorie. La directive, apparemment simple au premier abord, n'a en effet pas manqué de soulever un enchevêtrement de questions, dans un pays qui fut longtemps l'épicentre de la pandémie, et où le débat autour du masque était devenu, au moment de sa généralisation il y a plus

d'un an, un enjeu politique. Car les recommandations des CDC ne sont pas contraignantes: en plus de ne pas s'appliquer dans les transports et les hôpitaux, les autorités précisent qu'elles ne valent pas si le masque reste "requis par les lois et règles fédérales, étatiques, locales (...)" y compris les directives des magasins et entreprises".

Une situation qui a laissé patrons et décideurs locaux démunis, forcés de trancher entre recommandations

scientifiques et inquiétudes d'Américains encore ébranlés par les répercussions du virus. "Avant, les masques étaient importants, et d'un coup ils ne le sont plus", s'est étonné à New York Ivan Matta, 47 ans, employé dans une entreprise de tourisme. "Ma crainte c'est, comment vous allez vérifier que les gens sont complètement vaccinés ou pas? Je crois qu'il y a beaucoup de gens qui ne vont plus utiliser le masque même s'ils ne sont pas vaccinés."

PARLEMENT ARABE

Le Conseil de la Nation prend part à une réunion urgente sur les agressions israéliennes à Al Aqsa

Le sénateur Abdelkarim Korichi a pris part, mercredi, à une réunion urgente du Parlement arabe consacrée à l'examen "de la situation que traverse la mosquée d'Al Aqsa et les agressions menées par les forces de l'occupation israélienne contre les frères palestiniens". Dans une intervention via visioconférence, le représentant du Conseil de la Nation a affirmé que l'Algérie condamne l'évolution dangereuse de la situation en Palestine occupée et l'agression de l'entité sioniste contre le peuple palestinien à travers sa détermination à poursuivre ses plans de colonisation au détriment des propriétaires légitimes des terrains. M. Korichi a condamné "la passivité des organisations des droits de l'Homme et certaines organisations internationales ayant pris l'habitude de s'immerger dans les affaires de pays souverains au nom des droits de l'Homme et des libertés des peuples, outre la passivité de la Communauté internationale vis-à-vis d'une entité qui viole la loi et les droits de l'Homme et exerce toute forme de violence et de répression au vu et au su du monde entier". Réitérant la position inaliénable et ancrée de l'Algérie, Gouvernement et peuple, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, envers la cause palestinienne juste et de soutien au droit du peuple palestinien à établir son Etat avec Al Qods comme capitale, M. Korichi a plaidé pour l'intensification des efforts et à la sincérité afin de mettre terme à cette tragédie humaine, qui entache les prétendues nobles initiatives de la Communauté internationale envers les peuples du monde. Le Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel avait appelé, au terme de sa session extraordinaire tenue mardi, les Nations unies et les organisations internationales compétentes, dont le Conseil de sécurité internationale, à assumer ses responsabilités juridiques, morales et humaines pour arrêter cette agression israélienne, assurer la protection du peuple palestinien et préserver son droit à la liberté de culte, la sécurité et la paix dans la région et dans le monde. Le Conseil de la Nation a condamné, également, les crimes commis par les forces de l'occupation israélienne à l'encontre des fidèles désarmés à la mosquée d'Al Aqsa et l'escalade militaire dangereuse durant les dernières semaines et jours du mois de ramadhan, lesquels ont fait des dizaines de morts et des centaines de blessés et des arrestations dans les rangs des fidèles. Le Conseil de la Nation a tenu à rendre hommage aux enfants braves du peuple palestinien dans leur lutte à la ville occupée d'Al Qods en défendant la mosquée d'Al Aqsa, les lieux saints et les biens arabo-musulmans et chrétiens face aux crimes et aux agressions brutales des autorités et des forces de l'occupation israélienne à la ville sainte.

INVESTITURE DU PRÉSIDENT OUGANDAIS

Boukadoum représente le président Tebboune

Le ministre des Affaires Etrangères, M. Sabri Boukadoum, a pris part mercredi, en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie de prestation de serment du Président de la République de l'Ouganda, M. Yoweri Museveni, indique un communiqué de son département ministériel. A cette occasion, le ministre a remis une lettre du Président Tebboune à son homologue ougandais et transmis ses félicitations et ses

vœux de succès et de réussite pour son nouveau mandat, réaffirmant son attachement à renforcer davantage les liens historiques d'amitié, de coopération et de solidarité qui existent entre les deux pays, ajoute le communiqué. En marge de la cérémonie, M. Boukadoum a eu des entretiens avec plusieurs de ses homologues africains, pour des consultations sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, selon la même source.

